LA LIBERTÉ

Vol. 83 n°42 Saint-Boniface, du 7 au 13 février 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Chaque fois qu'on confronte le pouvoir, il se range du côté de la majorité.»

Voilà le triste constat qu'ont tiré les Franco-Manitobains de la crise linguistique. Le politicologue Raymond Hébert prévoit publier un livre sur les événements de 1983-1984, question d'éduquer les anglophones. **Lire page 25.**

Comme sur des patins

Fernand Gagnon et Gerry Clément ont quitté le Manitoba le 4 février pour réaliser leur rêve: se rendre jusqu'au Nouveau-Brunswick en motoneige. **Lire en page 21.** En sport, ne ratez pas la version de Jean Perron sur son congédiement **à la page 22.**

Laurent Gagnon ne répond plus

Bonne ou mauvaise nouvelle? Les francophones recevront dès ce mois-ci une facture partiellement bilingue de la Société de téléphone du Manitoba. Mais ce n'est pas suffisant pour Laurent Gagnon, qui continue de ne pas acquitter ses factures. MTS lui a coupé le service le 29 janvier. **Page 3.**

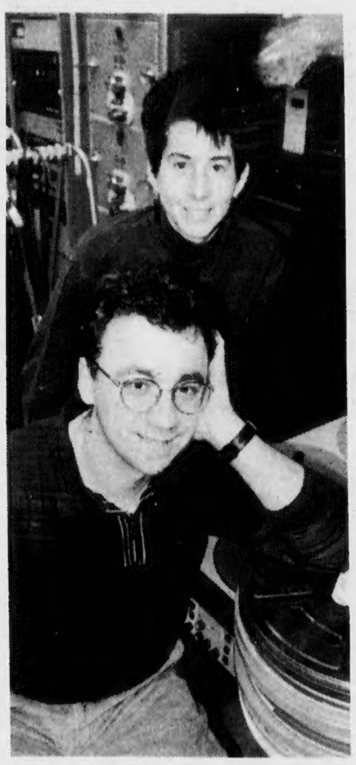


photo: Sylviane Lanthier

Une image vaut mille mots. Vous cherchez du cinéma en français pour vos enfants? Nicole Matiation et Pascal Boutnoy proposent une rétrospective des films d'animation de Frédéric Back ainsi qu'une production France-Guinée, *Le Ballon d'or,* le tout dans le cadre du festival Freeze Frame, à l'affiche du 20 au 23 février. Lire page 15.

Retour du temps Clément



photo: Anie Cloutier

Les Voyageurs officiels, les membres de la famille Clément, ont donné, le 4 février, le coup d'envoi à la 28e édition du Festival du Voyageur qui a lieu du 7 au 16 février.

Victoire pour Lavallée

Les parents qui réclament depuis des années une nouvelle école française dans le sud de Saint-Vital peuvent respirer: leurs enfants, qui s'entassent dans l'espace trop restreint de l'école Lavallée, auront une nouvelle école.

La ministre de l'Éducation du Manitoba, Linda McIntosh, a annoncé le 5 février l'aide financière qui sera accordée aux divisions scolaires en 1997-1998 en matière d'immobilisations. La construction d'une nouvelle école française dans le sud de Saint-Vital est ainsi identifiée parmi les quatre projets prioritaires pour 1997-1998.

Visiblement heureuse et soulagée que les efforts des parents de Lavallée, qui réclament une nouvelle école depuis 1990, aient enfin porté fruit, Claudette Warnke ne cache pas son excitation. «Nos élèves en début de secondaire ont une lueur d'espoir, lance-t-elle. Ils pourront peut-être aller à l'école dans Saint-Vital!»

Approuvée par les autorités chargées de la planification des projets, cette nouvelle école française devra encore faire l'objet d'une évaluation officielle, avant que la Commission de finances des écoles publiques décide du type d'école à construire et du budget qui y sera rattaché.

«C'est une excellente nouvelle et c'est très encourageant, commente le président de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Aurèle Boisvert. Ça signifie que ce projet des parents de Lavallée a enfin percé, et on est très heureux!»

Aurèle Boisvert rappelle que le projet des parents de Lavallée en est un de centre scolaire communautaire, et que le gouvernement fédéral peut apporter une aide financière appréciable pour le volet communautaire. «Maintenant que la Province a fait le premier pas, ce sera au fédéral de réagir», estime-t-il.

«Le comité de parents a tenu des pourparlers avec le fédéral à ce sujet, indique Claudette Warnke. Mais le fédéral ne voulait pas s'engager avant que la Province approuve la nouvelle école. Ça signifie que maintenant, les négociations changeront de niveau; elles auront lieu entre ministres et entre fonctionnaires.»

La Province allouera 23,9 millions $ pour l'ensemble du budget d'immobilisations de 1997-1998 et prévoit que les retombées économiques généreront 400 emplois. Parmi les projets annoncés, le nouveau secondaire de la Division scolaire Seine à Lorette, identifié prioritaire l'an dernier, voit aussi son financement approuvé.

Sylviane LANTHIER



Selon le Forum national sur la santé

L'État doit payer pour l'assurance-médicaments

Le système de santé au Canada n'est pas en crise, mais il est nécessaire d'y apporter certains changements en vue d'améliorer la santé de la population, surtout des enfants et des autochtones.

Selon le rapport final du Forum national sur la santé, le Canada consacre suffisamment d'argent aux soins de santé, mais il pourrait faire un usage plus efficace des ressources et répartissant les fonds d'une manière différente.

Créé par le premier ministre Jean Chrétien en octobre 1994, ce forum national avait pour mandat de faire des recommandations au gouvernement dans le but d'améliorer le système de santé. Il avait été créé pour donner suite à une promesse du fameux livre rouge.

Le Canada consacre 10 pour cent de son produit intérieur brut à la santé soit 72 milliards de dollars par année, dont 52 milliards proviennent des gouvernements. Selon les 24 membres bénévoles du Forum, cela fait du système canadien «l'un des plus coûteux des pays industrialisés.»

L'une des principales recommandations du rapport est la création d'une assurance-médicaments de prescription qui serait financée entièrement par les fonds publics. Mais contrairement aux régimes déjà en place en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et depuis peu au Québec, le nouveau régime d'assurance-médicaments n'exigerait pas des citoyens qu'ils paient une franchise ou une partie de la facture totale. C'est la seule façon, disent les auteurs du rapport, d'assurer l'accès aux médicaments pour tous, d'en réduire la consommation et de freiner l'augmentation des coûts.

En 1994, il s'est dépensé au pays 6,5 milliards de dollars pour des médicaments de prescription. La majorité des Canadiens ont une assurance publique ou privée qui couvre la plupart des frais, mais 12 pour cent de la population qui n'ont aucune assurance-médicaments doivent payer de leurs poches tous leurs médicaments de prescription. En fait, seulement 7 pour cent des citoyens qui avaient un revenu de moins de 20 000 $ avaient une assurance-médicaments privée, comparativement à 75 pour cent chez les Canadiens avec un revenu de plus de 60 000 $.

Le régime d'assurance-médicaments proposé par le forum sur la santé nécessiterait cependant une hausse des impôts ou des cotisations, ou même les deux à la fois. La transition entre les régimes privés et le régime public universel se ferait d'une façon graduelle.

On propose aussi l'adoption d'une vaste stratégie d'aide au revenu familial, ce qui implique la création d'une programme de prestations pour les enfants de familles à faibles revenus. Il est important, dit le Forum, de s'attaquer au problème de la pauvreté chez les enfants, surtout les enfants autochtones.

«Il est certain que le tabac et l'alcool tuent. Mais le chômage chronique et la pauvreté chronique tuent également» selon le professeur de sociologie Marc Renaud, qui est l'un des membres du forum. Le Canada consacre moins de 1 pour cent de son produit intérieur brut, soit 7 milliards de dollars, pour aider les enfants, comparativement à 2 à 3 pour cent dans les pays européens. Pas moins de 1,4 million d'enfants de moins de 18 ans vivaient dans une famille à faibles revenus en 1994.

Il faudrait aussi restructurer le financement et la dispensation des soins primaires au pays, de façon à ce que le financement soit centré vers les soins aux patients, plutôt que vers établissements qui offrent les soins.

On recommande enfin que l'Etat finance les soins à domicile. Selon le rapport final du forum sur la santé, beaucoup de Canadiens ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, prendre soin de leurs parents âgés. Ces derniers ne veulent d'ailleurs pas devenir un fardeau pour leurs enfants.

Le forum national sur la santé, dont le mandat était de quatre ans, était doté d'un budget de 12 millions de dollars. Mais puisqu'il a remis son rapport un an plus tôt que prévu, l'exercice aura finalement coûté moins de 10 millions de dollars.

Le premier ministre a indiqué que le rapport ne traînerait pas sur les tablettes et que son gouvernement tiendrait compte des recommandations «au cours des prochains jours, mois et années.»

Yves LUSIGNAN (APF)

Le SOMMAIRE

Éditorial	4	Bicolo	26
Lettres	4	Recette	27
Emplois et avis	8	Mots croisés	27
Les Rendez-Vous	16	Le saviez-vous?	27
Télé-horaire	20	Petites annonces	27
Nécrologies	24	À votre service	28

Le MANITOBA *de A à Z*

Saint-Boniface	12	Saint-Pierre	14 et 21
Saint-Joseph	21	Division Seine	6

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

ACTUEL

MTS coupe le service chez Laurent Gagnon

Le 878-2409 ne répond plus

«Quand on demande des services en français, on vous punit!», lance avec ironie Laurent Gagnon, dont le service téléphonique a été coupé le 29 janvier par la Société de téléphone du Manitoba, MTS.

Ce résidant d'Ile-des-Chênes refuse de s'acquitter de sa facture de MTS depuis plusieurs mois, en raison de l'absence de français sur cette facture.

Le 4 février, Laurent Gagnon a écrit au conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française du gouvernement, Edmond LaBossière, pour lui faire part du geste de MTS. Dans cette lettre, Laurent Gagnon maintient être prêt à s'acquitter des sommes dues, dès qu'il recevra une traduction en français des renseignements fournis sur la facture. Il estime aussi qu'une bilinguisation partielle de cette facture ne suffit pas.

Chez MTS, le coordonnateur des services en français Guy Prokopetz rappelle que la facturation partiellement bilingue est déjà en œuvre et que les clients de MTS la recevront ce mois-ci pour la première fois.

En ce qui concerne la traduction de la facture de Laurent Gagnon, «nous avons maintes fois communiqué avec monsieur Gagnon par courrier et par téléphone, lance Guy Prokopetz. Il sait quels sont les services en français offerts par MTS.»

Depuis deux ans Edmond LaBossière a rencontré à plusieurs reprises les dirigeants de MTS pour les encourager à améliorer les services en français. «Et depuis, MTS a fait des choses qui indiquent qu'il y a du progrès», dit-il.



Archives La Liberté

Laurent Gagnon: il n'y a plus de service au numéro que vous avez composé.

Edmond LaBossière, dont le rôle est d'aviser les organismes et ministères sur la mise en œuvre de la politique des services en français du gouvernement, ajoute qu'il y a «un besoin de constamment rappeler à ces gens de continuer et de ne pas reculer» face à cette politique. «Mais quand une organisation a des plans qui m'indiquent qu'il y a des progrès, c'est encourageant.»

Quant à Laurent Gagnon, le conseiller spécial annonce qu'il communiquera avec MTS pour «voir comment ils vont réagir à sa requête». La politique de services en français, dit-il, «n'est pas une loi. Certains la comprennent de cette façon et d'autres veulent y voir des choses aussi fortes qu'une loi. Moi, je n'ai pas d'outil pour astreindre qui que ce soit à respecter la politique, alors je travaille avec une autre approche.»

Sylviane LANTHIER

MTS et la facturation bilingue

La prochaine sera la bonne?

Les abonnés manitobains recevront à compter de ce mois-ci la nouvelle facture partiellement bilingue de la Société de téléphone du Manitoba, MTS. «Je viens tout juste de voir les premières factures sortir de notre système», lance le coordonnateur des services en français, Guy Prokopetz, joint au téléphone le 4 février.

Les clients de MTS pourront lire en français le sommaire de leur compte. La facture comprend aussi des en-têtes de rubrique en français, telles que: «sommaire des facturations interurbaines», ou «détails des facturations interurbaines». Mais les rensiegnements sur ces détails ne sont fournis qu'en anglais.

«C'est un début et un pas dans la bonne direction», indique le conseiller politique de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard. Mais la position de la SFM, rappelle-t-il, est toujours d'obtenir une facture entièrement en français.

MTS, indique Guy Prokopetz, a toujours l'intention de sonder sa clientèle sur ses préférences avant de revoir au complet sa facturation. La langue de communication à employer figure parmi les éléments à considérer, dit-il. Mais la récente privatisation de la société de la Couronne, qui a été divisée en trois entités, vient aussi compliquer davantage le casse-tête de la facturation. MTS, admet Guy Prokopetz, ne peut dire à quel moment les francophones auront une facture entièrement bilingue, ou uniquement en français.

Le coordonnateur des services en français rappelle aussi que MTS fait de nombreux efforts pour satisfaire aux exigences de sa clientèle francophone. Ainsi, les 34 pages des renseignements généraux qui figurent au début du bottin téléphonique seront traduites en français dans le prochain annuaire. Des employés supplémentaires sont en voie d'être embauchés pour offrir un meilleur service en français sur la ligne 1-800. «La téléboutique du Centre Saint-Vital offre un service bilingue, et nous avons des standardistes bilingues», rappelle-t-il, en précisant que la facture n'est qu'un des éléments du service offert.

«On nous dit parfois: mais Sprint a une facture bilingue. La différence, c'est que Sprint ou AT&T ont créé leur facture bilingue dès le départ, tandis que nous devons transiger avec un système informatique vieillissant, qui n'est pas assez puissant pour traiter la masse de renseignements exigés par une facturation totalement bilingue».



Archives La Liberté

Guy Prokopetz.

Depuis l'adoption de la politique des services en français en 1989, Guy Prokopetz soutient que MTS a fait beaucoup de progrès, tant du point de vue des services offerts que du point de vue de la mentalité du personnel, plus ouvert aujourd'hui qu'hier.

Et une facture totalement en français? Ce scénario n'est toujours pas exclu pour l'avenir, croit le coordonnateur. Mais il faudra que les francophones fassent preuve de patience.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Le déneigement inutile

La ville de Winnipeg fermera quelques piscines, faute de fonds. Cette décision, totalement vide de sens, pourrait être évitée si on cherchait à maximiser l'usage actuelle des revenus de la ville.

Voici une idée pour garder ces piscines ouvertes.

Plusieurs citoyens de Saint-Boniface (dont je suis) se plaignent que les déneigeuses de la ville travaillent en pleine nuit, souvent pour rien. Les exemples de gaspillage se multiplient et sont flagrants, surtout quand ça fait plusieurs jours qu'il n'a pas neigé, et qu'on voit les équipes de déneigement contineur à travailler à plein régime dans des rues propres propres propres. À déneiger quoi,on se le demande bien!

Ainsi, dernièrement, sur le boulevard Dollard et plusieurs rues avoisinantes, il arrive presque une nuit sur deux qu'une équipe composée de deux déneigeuses prend la neige d'un côté de la rue pour l'installer tout simplement de l'autre côté. Ce scénario s'est répété trois fois en moins d'une semaine, toujours entre trois heures et cinq heures du matin, comme pour mieux réveiller le voisinage et prouver que ça travaille fort, à la Ville de Winnipeg. On ne fait même pas baisser les bancs de neige sur les coins de rue et de ruelles: que non! On ne fait que transférer de la neige. Point.

Évidemment, il n'y a pas moyen de savoir dans combien de quartier de la ville de tels gaspillages se font. On a eu beau se plaindre au conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, ça n'a rien changé. Tout au plus cette situation a-t-elle cessée quelques temps afin de mieux reprendre ces jours-ci.

D'un côté, on déplace inutilement la neige (il en fut aussi ainsi tout au long de l'hiver dernier) et de l'autre, on fermera les piscine parce qu'on manque d'argent. Quelle aberration!

On croirait aux nombreux cris d'alarme de nos élus si l'argent n'était pas gaspillé sous nos yeux, tout le temps.

Enfin, si ce gaspillage devait quand même se poursuivre, est-il trop demander que ce déneigement inutile se fasse de jour? Nous pourrions mieux dormir la nuit et ce «travail» ne se ferait pas payer à temps et demi!

◆◆◆

Jean Perron

Le Moose du Manitoba a vécu des moments difficiles depuis sa création, il y a quelques mois. Quand une organisation de sport professionnel a de la difficulté de tous côtés, ça prend toujours quelqu'un qui paye les pots cassés.

Pour les problèmes du Moose, la facture a été refilée à Jean Perron. Comme il le dit lui-même, c'est injuste. Il accuse l'organisation de ne pas lui avoir donné le temps de monter l'équipe dont il avait besoin pour gagner. Perron laisse aussi clairement entendre, dans sa chronique cette semaine, que la raison donnée par le président de l'équipe pour justifier son congédiement ne donne pas l'éclairage complet sur les raisons qui justifient une décision aussi radicale, à la mi-saison de la première année d'une équipe qui n'était rien, deux mois avant le début de la saison 96-97.

Il a sûrement raison, mais la vie du sport professionnel est ainsi faite. Perron le savait et malgré son étonnement du moment, rien ne le surprend plus vraiment.

Heureusement que Jean Perron est un homme d'honneur. Sans avoir signé de contrat écrit avec nous, et malgré tout le stress inutile qu'il a pu vivre au niveau professionnel à Winnipeg, il nous a annoncé qu'il voulait continuer sa collaboration avec La Liberté jusqu'à la fin de l'entente, en juin.

Vous aurez compris qu'il ne reviendra pas l'an prochain dans notre journal. Mais rassurez-vous: il sera avec nous jusqu'à la fin, tel que promis.

◆◆◆

30 minutes par jour

La décision de conserver le Manitoba Ce Soir de 30 minutes est, dit-on, le mieux que l'on pouvait avoir. La Société Radio-Canada (SRC) était probablement divisée sur le sujet puisqu'il lui a fallu plusieurs semaines pour l'annoncer officiellement.

Si les provinces de l'Ouest (Manitoba exclue, qui préférait la solution d'une heure) pensent avoir gagné leur bataille contre le géant SRC, ce spectacle télévisuel doit maintenant passer le test de la qualité.

Les pessimistes disent que ce sera «de la radio où l'on verra l'animateur», alors que les optimistes pensent qu'on fera tout pour sauvegarder la qualité.

Avec les postes de journalistes qui disparaîtront, et compte tenu de la lourdeur organisationnelle de la SRC, il faut espérer que les meubles de cette vente de feu seront sauvés.

De toute façon, si nous voulons (a)voir en français des nouvelles d'ici, nous n'aurons pas le choix. C'est aussi simple que ça.

Jean-François Lacerte



Lettres

Monseigneur approuve

Madame la rédactrice,

L'annonce pleine page de plus de 200 noms de médecins, parue dans le WINNIPEG FREE PRESS du samedi 25 janvier, impressionne favorablement beaucoup de lecteurs et de lectrices de ce quotidien. Je tiens à féliciter tous et chacun des médecins qui ont appuyé ce geste très louable et même nécessaire en ce moment.

Leur témoignage public en faveur de l'éthique professionnelle de médecins face à la menace de l'euthanasie et de l'aide au suicide en réconforte plusieurs et me cause une profonde satisfaction.

Leur prise de position en faveur des soins palliatifs et contre l'euthanasie requiert du courage. En effet, elle exprime une attitude à contre-courant de l'opinion néfaste qui tend à se répandre dans notre société. Ces médecins ont choisi la manière d'agir qui sied à des professionnels de haut calibre, qui peuvent offrir le poids de leur influence pour éclairer la population et ses dirigeants dans la poursuite exigeante du bien de la société.

Voir le danger réel que comporte l'euthanasie, porter un jugement éclairé selon l'expertise de médecins et poser un geste public en conséquence, voilà un signe non équivoque de probité intellectuelle et de fidélité aux convictions inhérentes au domaine du soin de la santé. Ainsi, chacun selon sa conviction profonde et dans son domaine propre travaille au bien ultime de ses frères et sœurs.

Mes nombreux contacts avec les personnes de l'âge d'or m'indiquent clairement qu'elles veulent garder confiance entière à tout médecin qui les approche, en particulier lorsque leur vie même est en jeu. Ce geste collectif des médecins les rassure et peut leur apporter sérénité d'esprit. Gratitude réitérée en leur nom et au mien.

Antoine Hacault
Archevêque de Saint-Boniface
Le 28 janvier 1997

Une couverture adéquate

Voici quelques semaines, Sylviane Lanthier écrivait dans votre journal un article concernant le Programme alternatif du Collège Louis-Riel.

Cette lettre a pour but l'expression de notre appréciation quant à la qualité de l'article en question. Sylviane Lanthier a su capter et transmettre le Programme alternatif de façon plus qu'adéquate. Donc en notre nom et au nom de tous les gens impliqués dans le Programme alternatif, un sincère merci.

Armand Sylvestre et Guy Gagnon
Le 28 janvier 1997

Concours du calendrier 1997

Dans l'édition du 27 décembre au 2 janvier 1997,
La Liberté publiait un calendrier auquel était rattaché un concours.
Vous trouverez tous les détails dans la-dite édition du journal.

La première gagnante (sur quatre) de notre concours est:

Madame Mariette Saquet de Laurier.
Elle a choisi un coupon d'achat de 25 $ au Cercle Molière.

Félicitations!

Lisez dans les semaines à venir les noms des prochains gagnants.

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Onze enseignants pourraient écoper des compressions à la DSFM

«La question qui se pose: faut-il le faire?»

Si la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) veut offrir en 1997-1998 des services équivalents à ceux offerts cette année, elle devra dépenser un peu plus de 28,7 millions $, comme l'indique la première version du budget déposé le 29 janvier lors d'une rencontre des commissaires.

Cette ébauche préparée par l'administration permet aux commissaires, aux membres des comités régionaux et des comités scolaires de savoir combien il en coûterait l'an prochain pour maintenir les services actuels, explique le président de la DSFM, Aurèle Boisvert.

L'administration prévoit en même temps des revenus de 27,5 millions $, soit un manque à gagner de un million $. «La question qui se pose maintenant est d'ordre politique, estime Aurèle Boisvert. Nous avons le choix entre trois options: effectuer des compressions pour atteindre l'équilibre budgétaire; planifier un budget déficitaire; ou bien retourner à la charge auprès de la ministre de l'Éducation.»

Pour la première fois, rappelle-t-il, la Province financera les frais additionnels encourus par la DSFM en raison des particularités de son mandat, de sa clientèle et de sa structure décisionnelle. La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a en effet annoncé ces nouvelles mesures le 17 janvier dernier, en même temps qu'elle rendait public le gel des crédits alloués aux divisions scolaires pour les deux prochaines années.



Archives La Liberté

Aurèle Boisvert: «Le débat sera le suivant: faut-il couper 11 enseignants?»

Selon les calculs de la DSFM, cependant, les sommes supplémentaires fournies par la Province ne suffiront pas à couvrir les besoins de la division scolaire pour financer le programme de francisation et les petites écoles. La DSFM, indique Aurèle Boisvert, prépare d'ailleurs une lettre à Linda McIntosh, en réponse à son annonce du 17 janvier.

On planifie des revenus de 27,5 millions $

«Mais en attendant, l'administration de la DSFM n'a d'autre choix que de conseiller les commissaires sur les compressions qui permettraient d'équilibrer le budget», explique-t-il. C'est ainsi que la DSFM, pour économiser un million $, pourrait devoir couper 11 postes d'enseignants et réaménager le temps de travail des auxiliaires.

En gros, cette ébauche de budget s'appuie sur les prévisions de revenus suivantes: 18 millions $ proviendront du gouvernement provincial et 135 000 $, du fédéral; 2,3 millions $ seront pris à même l'entente spéciale Canada-Manitoba; enfin, les taxes scolaires et les autres revenus provenant des divisions scolaires s'élèveraient à 7 millions $.

En ce qui concerne les taxes scolaires, les administrateurs n'ont pas planifié une augmentations des taxes. «Ce qui signifie que si les divisions cédantes haussent les taxes scolaires, ce sera de bonnes nouvelles pour nous», explique Aurèle Boisvert.

L'administration de la DSFM rencontrera chacune des régions pour expliquer ce budget et répondre aux questions. Les comités régionaux pourront par la suite proposer des modifications, et le budget reviendra à l'ordre du jour de la rencontre des commissaires prévue le 1er mars.

Sylviane LANTHIER

Le Relais des vieux amis

Le Festival pour les aînés

Cette année encore, le Festival du Voyageur et la Fédération des aînés franco-manitobains proposent aux aînés quelques heures de détente et de rire lors du Rendez-vous des vieux amis, qui aura lieu le lundi 10 février de 10 h 30 à 16 h, au Relais du Voyageur (au Centre culturel franco-manitobain).

Au programme: un repas servi à partir de 11 h 30, l'enregistrement sur place de l'émission *Ici midi* de CKSB et la participation de plusieurs artistes du Festival du Voyageur, dont Jean Racine, Émile Lavallée, Simone Gosselin, Fleurette Vincent Boulet, etc.

Les voyageurs officiels seront également de la partie.

On peut réserver une table en composant le 233-8972 et en demandant Micheline Arbez. Le port du macaron du Festival du Voyageur est requis pour entrer dans la salle.

Renseignements: Alma Désautels au (204) 878-2040.

S. L.

Test national de sciences

Les Franco-Manitobains supérieurs à la moyenne

Quelle est la formule chimique de l'eau et que signifie E = MC²? Si vous avez oublié vos cours de sciences du secondaire, demandez à vos enfants de vous venir en aide! Les jeunes franco-manitobains ont en effet obtenu d'excellents résultats aux tests de sciences nationaux qui ont eu lieu au printemps dernier.

Initiés par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada, ces tests de sciences ont permis d'évaluer l'état des connaissances de quelque 37 500 élèves âgés de 13 et de 16 ans partout au pays.

Les résultats des tests, dévoilés le 29 janvier, ont démontré que 30 % des étudiants franco-manitobain ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale. Seuls les étudiants albertains ont eu un pourcentage de réussite plus élévé, avec 42 %.

«Les étudiants des écoles des régions rurales ont plus l'occasion d'approfondir leurs connaissances», croit Denis Foidart qui enseigne les sciences au collège de Saint-Jean-Baptiste. Les étudiants dans les petites écoles ont moins de choix de cours. «Souvent, dit-il, à la fin de leur études secondaires, ils auront suivi huit cours de sciences comparativement à quatre pour ceux qui fréquentent les plus grandes écoles.»

Même si ce ne sont que des stastistiques, Denis Foidart se réjouit de la performance des francophones de la province. «C'est encourageant de constater que nos étudiants réussissent bien les tests nationaux. Ces résultats me poussent à approfondir mes recherches et mon enseignement», souligne-t-il.

Pour sa part, l'enseignant de mathématiques et de physique à l'Institut collégial Notre-Dame à Lourdes, Abdou Daoudi, estime qu'au niveau théorique, ses étudiants n'ont rien à envier à ceux des plus grandes écoles. «Quand un élève désire des explications supplémentaires, je peux l'aider plus facilement que dans des plus grandes écoles. Je suis plus disponible.»

Abdou Adoudi déplore cependant que les jeunes de son école soient désavantagés du côté des cours pratiques. «En chimie, nous n'avons pas autant de laboratoires que le collège Louis-Riel par exemple. Nous compensons par la théorie.»

Ces tests de sciences font partie du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) lancé en 1989 par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada. Le PIRS permettra de fixer les priorités en matière d'éducation et de déterminer les améliorations à apporter aux programmes d'études au secondaire dans l'ensemble du pays.



Archives La Liberté

Les jeunes franco-manitobains ont obtenu d'excellents résultats aux tests de sciences nationaux du printemps dernier.

Selon la ministre de l'Éducation du Manitoba, Linda McIntosh, les résultats des tests fournissent des données de référence très utiles pour la prochaine évaluation en sciences qui aura lieu en 1999. «La création d'un nouveau programme d'études en sciences qui sera fondé sur les résultats des tests permettra un meilleur enseignement, un meilleur apprentissage et l'établissement de normes de rendement», affirme-t-elle.

«Les initiatives en matière de renouveau de l'éducation au Manitoba visent à améliorer l'évaluation et les résultats des élèves, poursuit-elle. Nous élaborons en ce moment un nouveau programme d'études en science qui sera fondé sur les résultats et qui mettra davantage l'accent sur la résolution de problèmes et sur la recherche scientifique.»

Le Bureau de l'éducation française travaillera de plus en coopération avec ses homologues francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta afin de créer du matériel de sciences destiné aux élèves inscrits aux programmes de français et d'immersion française.

Marc-Éric BOUCHARD

Division Seine

Les bureaux à Lorette?

La Division scolaire Seine attend du ministère de l'Éducation la permission de déménager son bureau administratif à Lorette. Installée à Sainte-Anne-des-Chênes, la Seine réactive un projet vieux de trois ans, qui avait été mis de côté en attendant les conclusions du comité sur la révision des frontières scolaires.

«Il y avait de fortes chances que le territoire couvert par la Seine soit morcelé et réparti entre quatre autres divisions scolaires», rappelle le directeur général adjoint de la Division scolaire, Guy Lacroix. Le comité de révision des frontières scolaires avait recommandé à la Province une diminution importante du nombre de divisions scolaires, et le gouvernement a finalement statué qu'il n'allait pas forcer les divisions à fusionner.

Aujourd'hui, indique Guy Lacroix, les commissaires de la Seine veulent reprendre le projet là où ils l'avaient abandonné, parce qu'il demeure tout aussi pertinent pour la Seine qu'il l'était alors.

«L'édifice que la Seine possède à Sainte-Anne n'est pas suffisant pour loger tout le personnel, explique-t-il. On doit louer de l'espace additionnel et payer un loyer considérable.» De plus, ajoute-t-il, le bâtiment qui appartient à la division scolaire «serait facile à vendre».

La Municipalité rurale de Taché s'est montrée intéressée à ce que la Seine installe son bureau administratif à Lorette, «et ils nous offrent de bonnes conditions, sur un terrain situé en plein centre du village».

Les plans avaient été réalisés il y a trois ans, rappelle Guy Lacroix. «Tout ce qui nous manque, c'est la permission de la ministre.» Les coûts de construction sont évalués à 700 000 $, dit-il.

S. L.

Talbot et Associés au service des P.M.E.

Publi-reportage

Quand Jean-Guy Talbot a ouvert sa pratique privée en comptabilité, il avait une excellente idée des services qu'il voulait offrir pour se démarquer de ses concurrents.

Pour lui, il n'était pas question d'ouvrir un bureau avec de la moquette mur-à-mur, au centre-ville, sans stationnement gratuit, comme la plupart de ses «gros» concurrents. Car il savait que cela allait le forcer à hausser sensiblement ses honoraires, ce qui égorge les petits entrepreneurs. À ce jeu là, il ne voyait pas d'avenir et donc ne voulait pas jouer.

Jean-Guy Talbot avait toujours eu ses bureaux chez-lui à Saint-Norbert, à 20 minutes du centre-ville de Winnipeg où le stationnement gratuit est abondant, au coeur du Manitoba francophone. Depuis quelques mois, il a ouvert de nouveaux bureaux sur le boulevard Pembina, toujours à Saint-Norbert. «Nos nouveaux bureaux sont plus vastes, ce qui nous a permis d'embaucher d'autres professionnels en comptabilité, explique Jean-Guy Talbot. Nous avons connu une croissance intéressante, surtout au niveau des moyennes entreprises.

«Les petits clients sont tout aussi importants que les plus gros, estime-t-il. Mon épouse, qui collabore étroitement dans l'entreprise, croit elle aussi tout autant que moi que nous devons prendre le temps qu'il faut pour s'occuper de chaque client individuellement», poursuit-il.

Cette approche client plaît et les dividendes continuent à se faire sentir.

«Notre liste de clients s'allonge d'année en année: des restaurants, des agriculteurs, des manufacturiers, plusieurs organismes sans but lucratif, des magasins, des contracteurs.

«Pour tous ces clients aux besoins différents les uns des autres, nous faisons la comptabilité générale, la tenue de livres (tant mensuelle que trimestrielle ou annuelle), la planification fiscale et financière, les impôts, les rapports de fin d'année et, bien sûr, la vérification comptable annuelle.

«Nous aidons aussi nos clients à produire des propositions financières crédibles qui les aident à obtenir plus facilement des prêts et des subventions.

«La polyvalence est une grande force de notre entreprise et nous avons à notre disposition toutes les ressources nécessaires pour satisfaire tous nos clients, même les plus exigeants.

«D'ailleurs, lorsque la situation l'exige, poursuit-il, nous nous reférons à plusieurs firmes comptables professionnels du Manitoba avec lesquelles nous avons développé des liens solides au cours des années.» Voilà qui est sage!

Originaire de La Montagne (il est né à Saint-Léon, fils cadet de Gérard et Florence Talbot), Jean-Guy Talbot n'a pas oublié ses racines puisqu'il a ouvert un bureau à Notre-Dame-de-Lourdes.

«Ce bureau opère tous les mardis, été comme hiver (sauf pendant les vacances annuelles) et le répondeur prend les messages pendant que je n'y suis pas. Les messages ne dorment pas sur la machine car nous retournons nos appels avec empressement.

À partir de Notre-Dame, il dessert aussi ses clients dans les municiaplités avoisinantes: Saint-Léon, Saint-Claude, Somerset, etc.

«Lorsque cela est nécessaire, autant dans La Montagne qu'en ville, je me rends souvent directement, chez le client, afin de lui faire économiser le plus de temps possible.»

La période des impôts approche et Jean-Guy Talbot et son équipe (tous bilingues) sont fin prêts à faire face à la musique.

Le bureau de **Talbot et Associés** est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 h pendant la période régulière. Pendant la période des impôts, toute l'équipe sera disponible le soir et même la fin de semaine.

«En tout temps, nous faisons un travail professionnel dans les plus brefs délais car nous savons par expérience que les clients aiment avoir leurs rapports financiers ou déclarations d'impôt aussitôt que possible.»



Le nouvel emplacement de l'entreprise Talbot et Associés, sur le boulevard Pembina offre plusieurs espaces de stationnement.

Chez **Talbot et Associés**, et pour son président, Jean-Guy Talbot, les besoins du client d'affaires sont importants par-dessus tout. «Nous sommes nous-mêmes une petite entreprise ce qui, par définition, nous permet de mieux comprendre les besoins d'une autre enterprise de cette catégorie.

«Nous offrons un service hautement professionnel avec une touche personnalisée propre à une petite firme.»

Ces deux raisons expliquent sûrement la popularité croissante de **Talbot et Associés**. Désormais, les gens d'affaires ont le choix entre les grosses firmes de comptables où tout coûte cher (incluant la moquette et le stationnement) et cette PME qui comprend les besoins de ses clients.

Quiconque surveille de près ses affaires devrait contacter Jean-Guy Talbot pour obtenir une première consultation sans frais. À partir de là, le choix sera facile à faire.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général licencié/Certified General Accoutant

3487, boul. Pembina
Saint-Norbert (Manitoba) R3V 1A4
Tél.: (204) 269–7460/Télécopieur: (204) 269-7096

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0
(204) 248–2557

Centre éducatique du CUSB

C'est presque gagné!

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a obtenu près de 120 000 $ du programme fédéral-provincial d'infrastructures, pour la mise sur pied d'un centre éducatique dont un des mandats sera d'offrir des cours à distance sur Internet.

La ministre de l'Éducation du Manitoba, Linda Mcintosh, a annoncé le 31 janvier la distribution de 2,7 millions $ en subventions destinées à améliorer l'infrastructure des établissements postsecondaires désirant offrir une éducation à distance.

La directrice de l'École technique et professionnelle (ÉTP) du CUSB, Raymonde Gagné, précise que ces 119 600 $ représentent une première tranche de subventions. Le CUSB, rappelle-t-elle, a aussi fait une demande de 150 000 $ auprès du Programme des initiatives stratégiques de la Province. Le CUSB attend d'ailleurs la réponse à cette demande d'ici les prochaines semaines.

La subvention du programme d'infrastructures, précise Raymonde Gagné, servira à améliorer le système informatique central du Collège, ce qui comprend le câblage, l'achat et l'installation d'équipement, un serveur Internet et un système de sécurité. «Il va y avoir plus de trafic, dit-elle, il faut donc que les lignes puissent prendre cette circulation supplémentaire, en toute sécurité.»

Avec la mise sur pied de son Centre éducatique, le CUSB veut offrir sur Internet des cours à distance destinés à sa clientèle de l'éducation permanente comme à sa clientèle régulière. «Nous aurons éventuellement besoin d'encodeurs et de caméras pour médiatiser les cours. On pourrait faire une production sur CD-ROM ou sur vidéo», imagine Raymonde Gagné. L'Internet, précise-t-elle, offre au CUSB d'autres possibilités que que les cours par vidéo-conférence, une technologie trop coûteuse pour les moyens du Collège, parce qu'elle nécessite l'utilisation de six lignes interurbaines à la fois.

Convaincue que «le CUSB doit se positionner» face aux nouvelles technologies, Raymonde Gagné lance aussi: «Maintenant, il faut mettre tout ça au monde!»

La réponse du Programme des Initiavites stratégiques déterminera en bonne partie quelles seront les possibiltés réelles de ce nouveau bébé. «Et il faudra ensuite que le financement du Centre éducatique fasse partie de notre subvention de base», conclut Raymonde Gagné.

Sylviane LANTHIER


Archives La Liberté

Raymonde Gagné: mettre tout ça au monde.

Campagne de financement d'Habitat chez-soi

Bénévoles recherchés

L'organisme Habitat chez-soi, qui tenait son assemblée générale le 30 janvier, dresse un bilan positif de sa première année de fonctionnement, indique son président Lucien Loiselle. «La première maison est construite, la famille y est installée, on a remporté un prix Riel et on est en voie de planifier une deuxième maison. Je dirais que c'est un bilan formidable!»

Seule ombre au tableau, les 35 000 $ qu'il reste à trouver pour régler la facture du premier projet de construction. «La maison nous a coûté 50 000 $, indique Lucien Loiselle. Nous voulions assumer le plein coût de la construction, mais la campagne de financement n'a pas été aussi réussie que prévue.»

Les dons de particuliers, de communautés religieuses, la vente de hot dogs au collège Louis-Riel, la soirée des Louis Boys et les deux cyclistes de Bike Atlanta n'auront amassé que 15 000 $, précise Lucien Loiselle.

L'activité de financement la plus rentable pour l'organisme reste sans contredit la participation de Stéphanie Harvey et de Jacques Gagnon à Bike Atlanta. «À eux seuls, ils ont amassés près de 8 000 $ l'an dernier. Aussi, un de nos buts cette année est de recruter plus de cyclistes pour l'expédition de Habitat Winnipeg 1997», indique Lucien Loiselle.

Par ailleurs, l'organisme lance un appel aux personnes intéressées à travailler bénévolement à la mise sur pied d'un comité de financement. «On est ouvert à toutes les suggestions», ajoute-t-il.

Des négociations sont présentement en cours avec l'organisme mère Habitat Winnipeg, qui pourrait éponger la dette de 35 000 $. «C'est courant dans le système Habitat qu'un organisme fondateur parraine la filiale, assure Lucien Loiselle. On est présentement en négociations et on saura dans un mois et demi si ça marche. Je suis un optimiste de nature.»

En attendant, Habitat chez-soi planifie toujours la construction d'une seconde maison à l'été 1997. «La famille est choisie, mais l'achat du terrain reste à être déterminé. On a le choix entre un terrain au nord de Saint-Boniface et dans Norwood. La corvée se tiendrait dans la deuxième moitié du mois de juillet, mais pas en même temps que celle d'habitat Winnipeg. Ça nous a causé des problèmes logistiques l'année dernière.»

Anie CLOUTIER

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons immédiatement des chauffeurs à temps plein, temps partiel et occasionnellement à SAINT-BONIFACE, SAINT-VITAL, SAINT-NORBERT, LA SALLE et SAINT-ADOLPHE.

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaire.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

ENTRAÎNEMENT ET CERTIFICATION SERONT FOURNIS AUX CANDIDATS QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA)
R0G 2A0
204–257–0696

Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12
est à la recherche d'un

professeur de musique/arts plastiques
à plein temps

L'école Dugald recherche un(e) spécialiste pour enseigner le programme de musique générale, maternelle à la 6e année, et le programme d'arts plastiques 7e et 8e année.

Cette position temporaire débutera à la mi-mars et se terminera à la fin de juin 1997.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande à:

DUG/ART-MUSIC
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

Télécopieur: 224-2783

Date limite: le vendredi 14 février 1997.

Notez que les candidat.e.s ne recevront pas d'accusé de réception.

RCMP GRC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba), R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

TITRE DU PROJET: DD999 – Modifications internes du Détachement de la G.R.C. Swan River, Manitoba

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUEZ AVEC: Kathy Lausman, maître de projets (204) 983–8704.

DATE ET HEURE LIMITES: le 18 février 1997, 14 h (heure locale)

ON PEUT SE PROCURER LES DOCUMENTS DE SOUMISSION À L'ADRESSE SUIVANTE:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division "D"
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

DÉPÔT: 50 $

DIRECTIVES: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèques bancaires payables à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C., et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

J. D. Moodie, commissaire adjoint
Commandant
Division "D"

Royal Canadian Mounted Police — Gendarmerie royale du Canada

Canada

OPÉRATEUR / OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTES
2 positions à terme

Éducation et formation professionnelle du Manitoba, Winnipeg
• Concours n°: 16137 • Échelle de salaire: 26 970 $ à 30 847 $ par année
• Date de clôture: le 19 février 1997

Qualités requises: En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit avoir au moins 1 an d'expérience comme opérateur/opératrice de traitement de textes; doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes et du WordPerfect 6.1 pour Windows; une connaissance et une expérience avec les logiciels CorelDraw, PageMaker et Quark Express sont des atouts; doit posséder de l'expérience dans le classement de documents en mémoire. Il/elle doit démontrer de l'initiative, doit être organisé et efficace dans son travail; doit faire preuve de créativité et posséder de l'expérience en ce qui concerne le format et la présentation de documents. Il/elle doit posséder de solides habiletés de communication.

Fonctions: Sous la direction de la coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire aux services de conseillers/conseillères pédagogiques. À l'aide d'un traitement de texte (WordPerfect 6.1 pour Windows), le/la responsable produit une variété de documents éducationnels complexes nécessitant parfois maintes révisions; organise et maintient à jour le système de classement pour les documents en mémoire. L'opérateur/opératrice de traitement de textes travaille de façon indépendante et souvent sous pression. Il/elle est responsable de rencontrer les échéances requises, de faire la lecture des épreuves dactylographiées et de remettre le travail sans erreurs aux conseillers/conseillères.

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Éducation et formation professionnelle du Manitoba
Direction des ressources humaines
1181, avenue Portage, bureau 404
Winnipeg (MB) R3G 0T3
Télécopieur: (204) 948-2193

Nous tenons compte du Programme d'action positive dans notre sélection et invitons les personnes qui présentent leur candidature à indiquer si elles appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

SUPERVISEUR.E DE CRÉDIT

Notre entreprise recherche un.e superviseur.e du crédit expérimenté.e, capable de traiter les demandes de crédit et les recouvrements de dettes venant de notre réseau national de concessionnaires.

Nous offrons un milieu de travail motivant et une excellente gamme d'avantages sociaux.

Le poste exige entre 3 et 5 ans d'expérience dans le domaine du crédit, d'excellentes habiletés en communication (à l'oral et à l'écrit) et en organisation, la capacité de travailler au sein d'une équipe et des connaissances solides en informatique. La personne choisie doit être bilingue (français/anglais).

Prière d'envoyer un curriculum vitae et une lettre de présentation à:

Attention: Rachelle
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OFFRE D'EMPLOI

PALLISER FURNITURE
DIVISION GENESIS

est à la recherche d'un.e

REPRÉSENTANT.E BILINGUE POUR LE SERVICE À LA CLIENTIERE

Une expérience antérieure dans le domaine du service à la clientèle est requise.

Prière de télécopier votre curriculum vitae et une lettre de présentation avant le mardi 11 février 1997 à:

Heather Seier
Palliser Furniture – Genesis Division
Télécopieur: 661–5450

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE JEANNE ST. GODARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 20e jour de mars 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de janvier 1997.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
DENIS LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Vous

❒ **songez faire une transition de carrière...**

❒ **pensez vous lancer en entreprise...**

❒ **voulez être votre propre patron...**

Introduction à **L'ENTREPRENEURSHIP**

*sessions de formation d'une semaine qui vous introduiront à:

- la comptabilité
- le marketing
- le service à la clientèle
- les ordinateurs
- les resources disponibles

Inscrivez-vous dès maintenant
les places sont limitées
composez le
204-422-8308 ou 1-888-422-8308

CTE CONSULTANTS
Division of Centratech Enterprises Ltd.

Offert en français dans votre région

Saint-Boniface	10–14 février 1997
Saint-Pierre-Jolys	24–28 févier 1997
Notre-Dame-de-Lourdes	10-14 mars 1997
Sainte-Rose-du-Lac	24–28 mars 1997

*Ce cours est offert sans frais grâce à l'appui de Ressources humaines Canada.

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur:231-1998

C'est la demi-heure qui l'emporte

Le *Ce Soir* pour avril

C'est officiel, les francophones de l'Ouest garderont leur *Ce Soir* respectif, ont annoncé les hauts dirigeants de la Société Radio-Canada le 29 janvier. Cette décision a été bien reçue par les porte-parole officiels des communautés de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, estime le directeur de la télévision française de l'Ouest, Lionel Bonneville. Mais elle laisse un goût à la fois doux et amer dans la bouche des Franco-Manitobains qui s'étaient prononcés en faveur d'un *Ce Soir* régional d'une heure.

«La décision a été longue à venir, indique Lionel Bonneville. Je m'attendais à ce qu'elle soit prise au début du mois de décembre pour qu'on puisse commencer à planifier l'émission. Mais c'est compliqué, Radio-Canada.» Le directeur de la télévision française de l'Ouest sera d'ailleurs de passage au Manitoba du 10 au 13 février pour rencontrer le personnel de la station de Winnipeg et les représentants de la communauté.

Un changement important dans la présentation du *Manitoba Ce Soir* sera sa diffusion à partir de la salle des nouvelles plutôt que d'un studio. Ce type de présentation, largement utilisé sur la chaîne RDI et Newsworld, permettra de redistribuer les ressources de personnel, explique Lionel Bonneville. En effet, l'enregistrement en studio des bulletins de nouvelles nécessite un plus grand nombre de techniciens et de cameramen qu'à partir de la salle de nouvelles. Dès l'entrée en ondes du nouveau *Ce Soir*, ces cameramen et ces techniciens seront réaffectés à la cueillette et au montage d'images.

«On est présentement en train d'aménager les salles de nouvelles en studio et j'espère que les nouveaux *Ce Soir* pourront prendre l'antenne dès le début du mois d'avril, précise Lionel Bonneville.


Archives La Liberté

Lionel Bonneville.

Mais on n'est pas à l'abris des retards de livraison de matériel qui pourraient repousser la date de mise en ondes.»

Par ailleurs, Radio-Canada entend remanier sa grille horaire. Les émissions seront dorénavent présentées à la même heure qu'à Montréal. *Le Téléjournal*, par exemple, prendra l'antenne à 22 h plutôt qu'à 21 h comme c'est le cas présentement. «On aura donc un trou à combler entre 18 h 30 et 19 h pendant la deuxième moitié du *Montréal Ce Soir*, fait remarquer Lionel Bonneville. On pourrait par exemple utiliser ce créneau pour rediffuser des reportages du réseau ou des documentaires régionaux.»

Lionel Bonneville garde également espoir de rétablir le *Ce Soir* d'une heure les jeudis. «Mais ça ne se fera pas demain matin. Il faut d'abord asseoir le nouveau *Ce Soir* sur une bonne base et trouver d'autres ressources.»

Chose certaine, malgré les compressions budgétaires, «le mandat et la mission de Radio-Canada n'ont pas changé, indique-t-il. Le *Ce Soir* aura un "look" différent et moins de reporters, mais on peut encore couvrir les événements.»

Anie CLOUTIER

Anthologie sur les femmes francophones

On recherche des histoires

Quelle est la contribution des femmes francophones hors Québec à leur culture et à leur société? C'est un peu pour répondre à cette question et mettre en lumière le rôle des femmes que le Réseau national d'action éducation femmes entend publier un recueil sur l'Histoire des femmes francophones en milieu minoritaire.

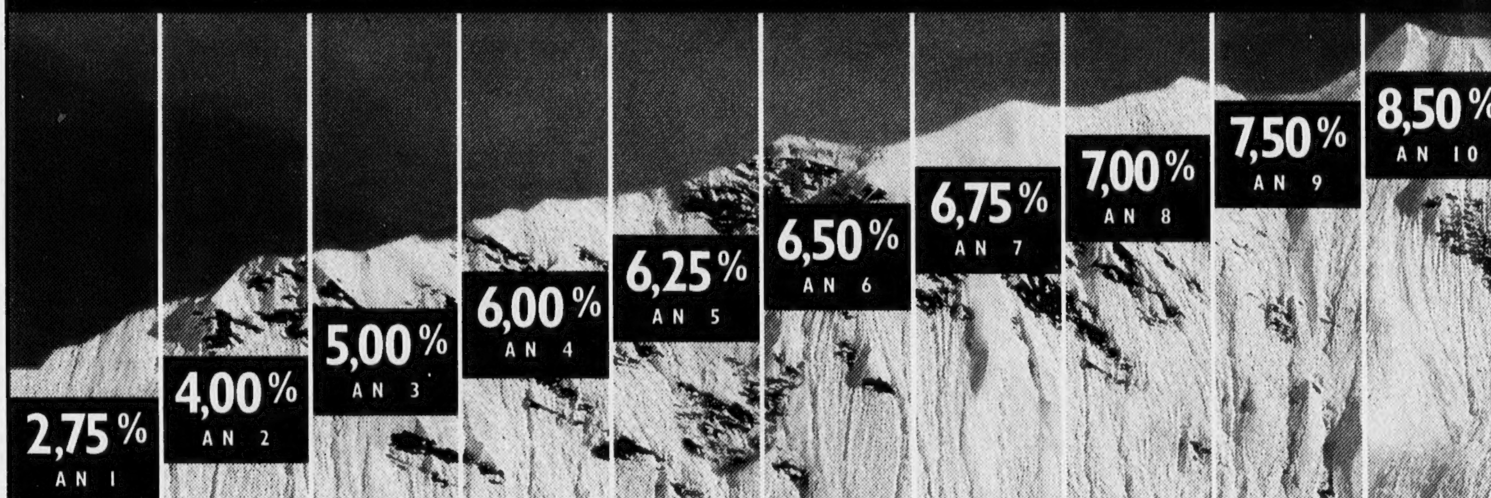
Le Réseau lance donc un appel aux auteures et auteurs afin d'obtenir des textes ou des informations sur des personnes susceptibles de l'aider dans la réalisation de cet ouvrage.

Le Réseau cherche ainsi des textes ou des articles écrits par des spécialistes, dans un langage clair et accessible, et relativement courts (de 15 à 25 pages dactylographiées à double interligne).

Pour obtenir davantages de renseignements sur cette anthologie et les critères de sélection des textes qui y seront publiés, communiquez avec la responsable du projet, Sylvie Jean, aux numéros suivants: téléphone: (613) 741-9978; télécopieur: (613) 741-3805; internet: rnaef@sympatico.ca.

S. L.

Canadiennes, solides et garanties jusqu'à dix ans



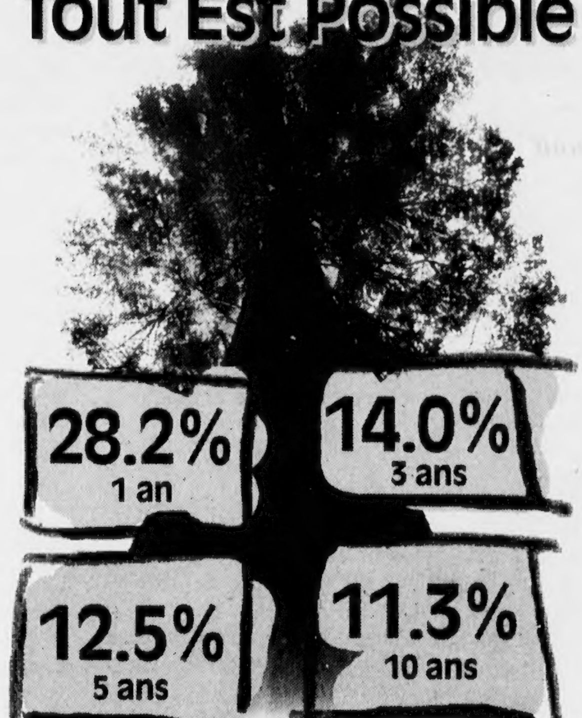
Voici les Obligations REER du Canada. Leurs taux d'intérêt sont garantis jusqu'à dix ans, il n'y a aucuns frais, et elles sont encaissables une fois l'an. Vous pouvez vous les procurer à compter de maintenant, jusqu'au 1er mars 1997. Pour plus de détails, visitez notre site web au www.cis-pec.gc.ca ou appelez au 1 800 575-5151.

OBLIGATIONS REER
DU CANADA

Canada

AUCUNS FRAIS D'ACQUISITION!

À Ce Taux, Tout Est Possible



Le Fonds Ethical
Rendement du Fonds au 31 decembre 1996.

Fonds Ethical à Rendement Élevé Pour Votre REÉR

Grâce à des taux pareils, vous pouvez poursuivre vos rêves sans compromettre vos valeurs.

Les Fonds Ethical vous offrent la performance, la flexibilité et le potentiel de croissance que vous avez besoin pour atteindre vos objectifs financiers. Et cela sans fardeau et sans compromis.

Parlez à votre conseiller en placements des Fonds Ethical ou appelez au 1-800-267-5019.

Ethical Funds®
Rendement Sans Compromis.

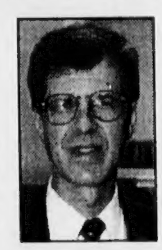
Les caisses populaires du Manitoba

Ethical Funds Investment Services Inc., distributeur du Fonds, est une filiale de la Centrale des caisse de crédit du Canada. Avant de faire vos placements, lisez attentivement le prospectus simpli fi é qui contient des renseignements importants et que vous pouvez obtenir auprès des Caisses populaires participantes. Les valeurs uni taires et le rendement des placements vont fluctuer. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés ni garantis. Le total des rendements annuels composés antérieurs tient compte des changements des valeurs unitair es et du réinvestissement des revenus répartis. Il ne tient pas compte toutefois des frais facultatifs payables par les détenteurs d'unités, ce qui aurait eu pour effet de réduire les rendements. Les changements apportés aux fonds pendant ou après les périodes susindiquées aurai ent pu influer sur le rendement du Fonds s'ils avaient été en vigueur pendant toutes les périodes. Les rendements ant érieurs ne sont pas une garantie des résultats à venir. Pour obtenir le rendement actuel du Fonds, voyez votre conseiller en placements des Fonds Ethical.

01/97 96016.rad2

•RÉER • ASSURANCE INVALIDITÉ •DÉPÔT À TERME

Services financiers **Stuart** Financial Services



Choisir *le bon investissement* peut être embêtant. Chez Stuart, votre planificateur financier prendra *le temps de vous aider.* Ensemble nous pouvons choisir l'investissement qui répond *à vos besoins.*

Ernest Gautron 247-B, boulevard Provencher 987-4875

•RÉER AUTOGÉRÉ • BONS• CROCUS •RÉER

RÉER• ASSURANCE-VIE •FONDS MUTUELS •PLAN D'ÉPARGNE

FONDS MONDIAL DE MÉTAUX PRÉCIEUX UNIVERSAL

Une occasion en or. Pour tous les investisseurs.

Le Fonds mondial de métaux précieux Universal de Mackenzie est un composant indispensable de votre portefeuille, pour deux grandes raisons.

La première, c'est que le portefeuille diversifié du fonds, formé surtout de lingots et d'actions de producteurs d'or, est entièrement admissible pour les REÉR, tout en offrant la protection légendaire offerte par ce métal précieux.

La seconde, c'est que le portefeuilliste s'attend à ce que la demande de l'or dépasse largement l'offre à l'avenir, ce qui va augmenter le potentiel de croissance du fonds.

De nombreux investisseurs avertis font de l'or un élément clé de leur portefeuille. Aujourd'hui, avec le Fonds mondial de métaux précieux Universal, tous les investisseurs ont la même occasion en or. Pour en savoir plus, appelez-nous au numéro ci-dessous.

BERNARD BOHÉMIER
Représentant

PRO-FUND
DISTRIBUTORS LTD.

• placements
• assurances

294, avenue Portage
Bureau 614
Winnipeg (MB) R3C 0B9

Résidence: (204) 256-4211
Cellulaire: (204) 981-7441
Télécopieur: (204) 957-1384

LES FONDS UNIVERSAL

Des renseignements importants sur ce fonds commun se trouvent dans le prospectus simplifié. Les investisseurs doivent en demander un exemplaire à leur conseiller financier et le lire attentivement avant de prendre leur décision. Avant de souscrire des parts de fonds commun, les investisseurs doivent savoir que • les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis • la valeur unitaire et le rendement des placements fluctuent et que • le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Mackenzie
Vers l'indépendance financière

Voici le premier d'une série de trois articles sur les REÉRS que La Liberté *publiera au cours des prochaines semaines.*
À lire aujourd'hui: quels sont les effets des faibles taux d'intérêt sur les performances des REÉRS et comment y réagir?

Avec la baisse des taux d'intérêt

Il faut surveiller ses «a REÉRS»

Diviser pour régner, n'aura jamais été un slogan aussi à la mode dans le monde de la planification financière que depuis la chute des taux d'intérêt en dessous de la barre des 6 %.

Mettre tous ses œufs dans le même panier n'est jamais une bonne idée, indique la consultante en planification financière, Michelle Smith. Mieux vaut diversifier son portefeuille financier (entre dépôts à terme, fonds mutuels, investissements au canada et à l'étranger), échelonner les dépôts à terme et contribuer au maximum à son régime enregistré d'épargne retraite (REÉR).

La popularité des REÉRS ne cesse de croître au pays. Selon Statistiques Canada, l'ensemble des contributions totalisaient l'an dernier 23 millions $, une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. Mais seulement 29 % des payeurs de taxes (5,7 millions de Canadiens) contribuent annuellement à un REER et rares sont ceux qui atteignent leur limite allouée par Revenu Canada. En fait, les Canadiens qui contribuent à un REÉR n'ont versé que 13 % des 153 millions $ qui constitueraient les cotisations maximales permises. (1)

Emprunter pour épargner

Avec un taux d'intérêt de 6 %, une cotisation mensuelle de 200 $ donnera une cagnotte de 32 600 $ après 10 ans, de 91 150 $ après 20 ans et de 195 900 $ après 30 ans. On est loin du million $ rêvé pour le 55e anniversaire!

La première chose à faire pour contrecarrer la baisse des taux d'intérêts, indique Michelle Smith, est d'augmenter ses contributions mensuelles. «Mais ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de placer autant d'argent.»



Archives La Liberté

Donald Smith: Ce n'est pas réaliste de penser qu'on peut prendre sa retraite avec 200 000 $.



Archives La Liberté

Claude Chartier: Un RÉER, c'est toujours une bonne idée simplement pour ne pas payer d'impôts. Là où on place l'argent, c'est une autre affaire.

Une solution au problème peut être de solliciter un emprunt auprès de votre banque ou de votre caisse populaire à un taux préférentiel aussi bas que 4,5 %. Le remboursement d'impôts à lui seul couvre une grande partie du prêt.

Échelonner pour se protéger

La deuxième règle de l'épargne est l'échelonnage. «Quand les taux d'intérêt ont commencé à baisser aux environs de 10 %, explique Michelle Smith, beaucoup de gens ont préféré renouveler leurs dépôts à terme pour seulement un an dans l'espoir de voir les taux d'intérêt remonter à 12 ou 13 %. Mais les taux ont continué à descendre et ces gens ont perdu quatre années à 10 %. C'est donc toujours préférable de renouveler pour cinq ans et de veiller à ce que les dépôts n'arrivent pas à terme en même temps. De cette façon, on protège mieux ses épargnes des fluctuations des taux d'intérêt.»

Pourquoi pas un fonds mutuel?

Une autre solution consiste à délaisser les dépôts à terme pour les fonds mutuels. «On sait qu'à la longue, les actions donnent de meilleurs résultats que les dépôts à terme, indique Michelle Smith. D'autre part, les fonds mutuels sont sûrs parce qu'ils sont très diversifiés. La sécurité vient avec la variété des actions ou des obligations. Ainsi, si une compagnie a un faible rendement, l'autre compensera pour les pertes de la première.»

Pour les personnes qui prendront leur retraite d'ici quelques années, Michelle Smith recommande un fonds mutuel avec garantie sur le capital qui traite dans les actions canadiennes, les obligations d'épargne, les marchés américains et internationaux. Pour les investisseurs aventureux, c'est-à-dire ceux âgés de 20 à 35 ans, il faut préférer les marchés internationaux, plus volatiles, mais offrant de meilleurs taux à long terme.

Le directeur de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys, Claude Chartier, remarque que plusieurs de ses clients, déçus par les bas taux d'intérêt, optent pour les fonds mutuels qui offrent de meilleurs rendements. D'ailleurs, indique le directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Donald Smith, les caisses offrent cette année un nouveau REÉR à rendement boursier, c'est-à-dire dont le rendement est basé sur l'index de croissance des 100 plus grosses compagnies cotées en Bourse.

Le TSE 100: qu'est-ce que c'est?

Le TSE 100 (pour Toronto Stock Exchange), a l'avantage de garantir le capital, ce qui n'est pas le cas avec les fonds mutuels. «Le TSE 100 a enregistré des gains de 28 % l'an dernier, fait remarquer Donald Smith. Tandis que même les gros fonds mutuels comme AGF et Investors n'ont pas dépassé 25 %.»

Un REÉR qui arrive à échéance peut être transféré dans un fonds TSE 100 et est renouvelable à tous les trois ou cinq ans. «Ça semble être très populaire auprès de nos membres, indique-t-il. Les gens aiment ça parce que contrairement aux fonds mutuels, il n'y a aucun frais d'administration.»

Une autre avenue à explorer pour l'épargnant est le fonds dit éthique ou vert disponible depuis quelques années dans les Caisses populaires du Manitoba. L'argent est investi dans des compagnies qui respectent l'environnement, n'ont pas d'affiliations militaires, ne font pas la promotion des produits du tabac ou des tests sur les animaux. En plus de donner bonne conscience à l'épargnant, le fonds vert Investors a enregistré 30,6% d'intérêts l'an dernier.

Anie CLOUTIER

(1) Source: The Financial Post, 22-10-96.

2 500 mots et expressions en français

Nouveau lexique pour le monde de la santé

Santé en français vient de publier un lexique réunissant 2 500 mots utilisés couramment dans le domaine de la santé, histoire de fournir aux rédacteurs, aux traducteurs et aux intervenants un outil pratique pour trouver le vocabulaire correct en français.

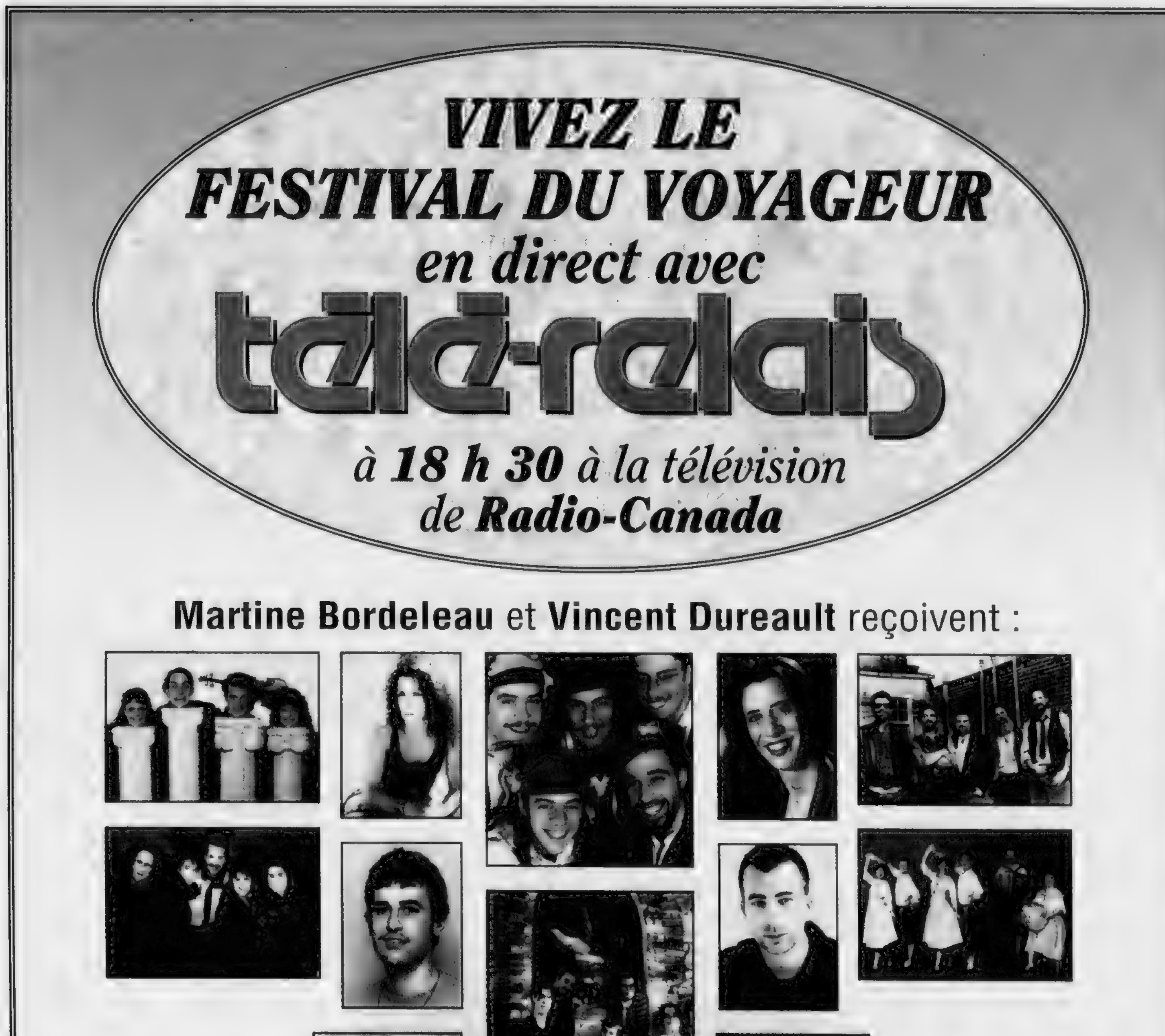
La facilitatrice principale de Santé en français, Lorette Beaudry-Ferland, explique que le fédéral publie déjà un lexique utilisé dans l'ensemble du milieu de la santé au pays. «Nous n'avons donc pas voulu répéter ce qui a été fait dans le *Lexique des services de santé 205* de Terminologie Canada, dit-elle. Nous avons voulu faire de notre lexique un outil pertinent pour le Manitoba.»

Utile «pour tous ceux qui doivent rédiger de la documentation en français» dans le domaine de la santé, le lexique contient «les noms des organismes, des postes, des établissements et des positions désignés bilingues, ainsi que la terminologie usuelle».

«Note intention, indique Lorette Beaudry-Ferland, est de faire la mise à jour régulièrement, et nous demandons aux personnes qui l'utilisent de nous donner leurs suggestions sur la terminologie.»

Renseigements: Santé en français, au 235-3293.

S. L.



Dîner-conférence des aînés

Le Centre Youville au menu

Le prochain dîner-conférence organisé par la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) portera sur les services offerts par le Centre Youville. La conférencière invitée, Joanne St-Vincent, parlera également des maladies du cœur, du poids santé, de diététique et de bonne forme physique.

Le dîner-conférence aura lieu le 19 février au Club La Vérendrye à midi. Il sera suivi de la réunion du conseil provincial de la FAFM, qui débutera à 13 h 15.

Renseignements: 235-0670.

S. L.

Bibliothèque de Saint-Boniface

Quelques livres en moins

Un dollar pour un sac de livres! Quelle aubaine! Si la lecture vous intéresse, ne manquez pas la grande vente de livres usagés de la Bibliothèque de Saint-Boniface qui aura lieu du 17 février au 9 mars.

Les livres catalogués et à couverture rigide seront vendus 3 $ la première semaine, 1 $ la deuxième semaine et 1 $ le sac de livres la troisième semaine. Les magazines se vendront au coût de 10 ¢ la première et la deuxième semaine et 1 $ le sac la troisième semaine.

Renseignements: 986-4270.

A. C.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Bravo Ingrid et François!



photo: Marc-Eric Bouchard

L'ambassadeur de France au Canada, Alfred Siefer-Gaillardin, a profité de son passage au Manitoba pour remettre l'Ordre des palmes académiques à Ingrid Joubert et François Lenz (tous deux au centre sur la photo).

Les palmes académiques soulignent la contribution des deux récipiendaires dans le domaine de l'éducation francophone. Professeure au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Ingrid Joubert est aussi connue pour la qualité de son travail en théâtre, tandis que François Lenz est honoré pour son travail de pédagogue, notamment auprès du Bureau de l'éducation française.

L'annonce a été faite le 28 janvier lors d'une cérémonie au CUSB. L'ambassadeur de France (à droite) était accompagné du consul général de France à Toronto, Pierre-Jean Vandoorne.

Nouveau-Brunswick

Les parents pourraient aller en cour

Les parents francophones du Nouveau-Brunswick sont prêts à aller devant les tribunaux pour contester la nouvelle loi scolaire de la province, si jamais celle-ci ne leur reconnaît pas le droit de gérer et de contrôler les écoles francophones.

Le gouvernement de Frank McKenna a aboli en mars 1996 toutes les commissions scolaires de la province pour les remplacer par deux commissions provinciales, l'une francophone et l'autre anglophone. Les parents contestent la réforme de l'éducation qui est proposée dans un livre blanc. À leurs yeux, le ministre de l'Éducation s'accorde beaucoup trop de pouvoirs, au détriment des droits constitutionnels reconnus aux parents dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le gouvernement tient présentement des consultations publiques sur son projet de réforme, mais le projet de loi du ministre de l'Éducation, James Lockyer, n'a toujours pas été déposé à l'Assemblée législative de Fredericton.

Dans la seule province officiellement bilingue, où l'égalité des deux communautés linguistiques est enchâssée dans la Constitution canadienne depuis 1993, un débat sur les droits des parents francophones surprend à prime abord. Le mémoire présenté par la Fédération des comités de parents du Nouveau-Brunswick est pourtant très critique à l'endroit du gouvernement: «Ce qui ressort du livre blanc, c'est le manque de confiance du gouvernement dans la compétence des parents, peut-on y lire».

S'appuyant sur deux jugements de la Cour suprême du Canada (1990 dans l'affaire Mahé et 1993 avec le renvoi manitobain), les parents francophones rejettent l'idée de siéger au sein de comités consultatifs et réclament «les pouvoirs nécessaires qui nous permettront de gérer tous les aspects de notre système d'éducation». Bref, les parents veulent «le contrôle total» de leur système scolaire, d'autant plus qu'ils se considèrent «les héritiers désignés du droit de gestion en matière d'éducation» .

Le livre blanc suggère plutôt que c'est le ministre de l'Education qui aura le dernier mot. Les parents seront consultés, sans plus: «La communauté francophone, dans son ensemble, n'aura pas plus de pouvoirs en éducation qu'elle en avait auparavant», constate la Fédération dans son mémoire.

L'assimilation dans le sud de la province inquiète aussi les parents acadiens. Le président de la Fédération des comités de parents du Nouveau-Brunswick, Claude Nadeau, estime à environ 3 000 le nombre d'élèves acadiens qui auraient droit à une éducation en langue française, mais qui se retrouvent plutôt dans le système scolaire anglophone. Déjà, dit-il, les francophones de St-Jean, Fredericton et de la Miramichi, trois régions où ils sont en minorité, n'exercent plus aucun contrôle depuis l'abolition des conseils scolaires.

Les parents collectionnent présentement des avis juridiques d'un peu partout au pays, pour être bien certains de leur coup avant de traîner le gouvernement devant les tribunaux. Ils ont même obtenu un appui financier de 15 000 $ du Programme de contestation judiciaire, pour leur permettre de mieux affronter le gouvernement dans leur bataille juridique. Selon Claude Nadeau, ce qui se passe au Nouveau-Brunswick pourrait même avoir des répercussions dans les autres provinces canadiennes.

D'autres gouvernements pourraient en effet s'inspirer de la réforme scolaire au Nouveau-Brunswick pour abolir à leur tour tous les conseils scolaires et centraliser l'administration et la gestion des écoles entre les mains des fonctionnaires du ministre de l'Éducation: «C'est un enjeu national», selon M. Nadeau.

De son côté, le Commissaire aux langues officielles a suggéré au gouvernement de demander à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick de se prononcer sur son projet de réforme scolaire. Lui aussi a peur que d'autres provinces imitent le Nouveau-Brunswick, ce qui remettrait en question les droits reconnus à l'article 23 de la Charte. Le gouvernement ne semble pas pressé de donner suite à cette suggestion.

Yves LUSIGNAN (APF)

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Internet en famille

Certains parents ont parfois un peu peur de laisser leurs enfants faire seuls leurs découvertes sur Internet. Voici donc un site qui s'adresse à la cellule familiale comme telle:

http://www.cam.org/~charduf/

Vous trouverez ici des informations pour utiliser Internet à la maisonde façon économique et sécuritaire. Au fil des mois, les articles qui y seront publiés deviendront votre bibliothèque de référence.

En février, le dossier du mois touche les sports d'hiver.

C'est à lire!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Dictée des Amériques

Lise Hudon-Bonin et Pierric Le Dorze iront à Québec

Une quarantaine de personnes ont assisté à la demi-finale manitobaine de la Dictée des Amériques, le 18 janvier au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Organisée chaque année par le Service de perfectionnement linguistique du CUSB, la dictée permet de choisir les personnes qui représenteront le Manitoba à la grande finale, qui aura lieu cette année le 5 avril à Québec.

La professeure Lise Hudon-Bonin (catégorie senior) et Pierric Le Dorze (catégorie junior) du collège Louis-Riel se rendront donc à la finale. Pour s'y préparer, ils ont tous deux mérité une bourse d'études, de 300 $ et de 200 $ respectivement. Des représentants suppléants ont aussi été choisis. Il s'agit du traducteur Charles Leblanc et de Christine Ruest, étudiante au collège Louis-Riel.

Dans la catégorie étudiant senior, le gagnant, Dave Rondeau du CUSB, a obtenu une bourse de 300 $.

S. L.

Développement et paix

Rencontre les 14, 15 et 16 février

Comment offrir de meilleurs services en français aux francophones de l'Ouest? C'est ce que cherche à savoir Développement et paix. L'organisme de développement international organise d'ailleurs une rencontre de ses membres francophones de l'Ouest canadien les 14, 15 et 16 février à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Différents ateliers aborderont des questions comme le recrutement de nouveaux membres, le programme d'éducation, la restructuration de l'organisation et sa situation financière.

Les personnes intéressées par le développement international et qui désirent s'inscrire doivent le faire le plus tôt possible en appelant le 231-2848.

Pour toutes autres informations, contactez le bureau d'animation au 210, rue Masson, appartement 227, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H4.

A. C.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Souper western le 22 février

Le Far West déménage à Saint-Pierre-Jolys le 22 février. En effet, la Jolys Tea Room organise son deuxième souper western qui aura lieu au Centre récréatif de Saint-Pierre le samedi 22 février à 18 h. Le thème cette année: la ruée vers l'or.

Le souper sera suivi d'une danse animée par les musiciens locaux. «On encourage les gens à venir costumés», indique une des responsables, Cécile Lesage.

Les billets sont en vente au coût de 25 $ (taxes incluses). Les profits seront versés à la Jolys Tea Room et au Musée de Saint-Pierre. L'an dernier, le souper western avait amassé 2 000 $ de profits.

Renseignements: Cécile Lesage au 433-7104.

A. C.

Freeze Frame à la loupe

Avec une programmation à 25 % francophone, Freeze Frame offrira du 20 au 23 février une variété de films provenant de tous les horizons (Europe, Afrique, Japon, Canada...), ainsi que des ateliers sur le cinéma pour les enfants et les adultes. Un cahier pédagogique et la programmation du festival sont disponibles sur Internet, à l'adresse http://www.freezeframe.mb.sympatico.ca.

En français, Freeze Frame propose une rétrospective des films d'animation de Frédéric Back (*L'homme qui plantait des arbres, Crac, Illusion,* etc.) ainsi qu'une coproduction France-Guinée, *Le ballon d'or* (l'histoire d'un jeune Africain qui veut devenir joueur de soccer professionnel).

Les films en français sont projetés au Centre des congrès. L'entrée est de 4 $ par personne et chaque projection se termine par une surprise théâtrale de la troupe des Petits Maudits du Cercle Molière.

Le Ballon d'or sera projet le le 20 février à 10 h et le 23 février à 16 h. On pourra voir *Hommage à Frédéric Back* le 22 février à 13 h 30.

Quant aux ateliers, ils seront présentés au Musée des enfants du Manitoba, situé sur le site de la Fouche, aux enfants de huit ans et plus (coût: admission habituelle au musée; places limitées). En français, on propose *L'ABC du dessin animé* le 20 février à 13 h 30 et le 22 février à 13 h; *Le tournage en studio*, le 21 février à 9 h 30 et le 23 février à 13 h; et *La vidéo pour s'amuser, jouer devant les caméras* le 21 février à 9 h 30 et le22 février à 15 h.

S. L.

CULTUREL

Une année grasse pour le cinéma en français

Zoom sur les enfants

Les villages de Laurier, Sainte-Agathe, La Broquerie et Sainte-Anne ont vibré devant les aventures de deux enfants qui essaient de retrouver leur père dont l'avion s'est écrasé en Alaska. Les élèves des écoles Taché, Saint-Léon et Saint-Laurent se sont émus devant le petit ours polaire qui aidera les deux héros du film à relever ce défi.

Vos enfants n'ont pas vu *Alaska*? La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) le présente une dernière fois le samedi 8 février à 13 h 30, dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. (1)

C'est déjà le troisième film présenté par la FPCP depuis cet automne. Les jeunes francophones ont pu voir *Richard et le secret des livres magiques* et *Le Bossu de Notre-Dame*. La FPCP a déjà réservé la version française du film *Les 101 Dalmatiens*, qui fera la tournée des villages et des écoles en mars et avril. Suivra un dernier film en mai et juin.

Ajoutez à cela *Astérix et les Indiens*, présenté dans le cadre de Cinémental en novembre, et la programmation du premier festival Freeze Frame, qui prend l'affiche du 20 au 23 février, et les jeunes francophones n'auront jamais eu autant de cinéma en français à se mettre sous les yeux en une seule année!


photo: Sylviane Lanthier

Nicole Matiation et Pascal Boutnoy. Pour l'amour du cinéma.

D'où vient cet engouement? «C'est évident que les gens veulent voir du cinéma familial en français sur grand écran», lance le président de Cinémental, François Tremblay. Mais les organisateurs de Cinémental, qui depuis les débuts du festival il y a cinq ans se sont donnés pour mandat de ne présenter que des films tournés en français, ont du mal à trouver des productions récentes pour enfants. «Trouver un film pour enfants réalisé en français, c'est un vrai casse-tête. Cette année, avoir *Astérix* a été un vrai coup de chance!»

Les deux organisateurs du festival de films pour enfants Freeze Frame acquiescent. Avant de venir s'installer à Winnipeg l'an dernier, Pascal Boutnoy et sa femme Nicole Matiation travaillaient dans le milieu du cinéma à Montréal. «Des films pour enfants en français, il n'y a pratiquement qu'au Québec que les gens en font», rappelle Pascal Boutnoy.

Ancien directeur de projets au Centre international du film pour l'enfance et la jeunesse à Montréal, Pascal Boutnoy a une fois de plus succombé à sa passion du cinéma jeunesse en fondant Freeze Frame. «On a commencé par sonder le terrain pour voir s'il y avait un intérêt. Comme on arrivait à Winnipeg, il fallait aussi qu'on se fasse des contatcs.» L'intérêt est tel qu'à sa première édition, Freeze Frame dispose d'un budget de 100 000 $ (20 % en subventions, et le reste en argent ou en échange de services avec des commanditaires et des partenaires privés, tels le Musée des enfants).

...Ou des films doublés *en français?*

«On veut aussi offrir un festival qui plaira au public, explique Nicole Matiation. On invite les gens à nous faire part de leurs commentaires pour qu'on puisse s'ajuster aux goûts du public.» Les organisateurs n'excluent pas de proposer dans l'avenir des films doublés en français. Si on offre des versions doublées en anglais de films japonais, pourquoi pas en français?

Cette question, les organisateurs de Cinémental se la posent aussi autant pour la programmation jeunesse qu'adulte. «Cinémental a jusqu'ici eu un mandat très strict, mais peut-être qu'il faudrait l'élargir», estime François Tremblay. Freeze Frame et Cinémental projettent d'ailleurs de collaborer plus étroitement, et Cinémental observe avec intérêt l'expérience tentée par la FPCP.

L'histoire d'un succès

Suzanne Lagacé indique d'ailleurs que les films doublés en français présentés jusqu'ici ont obtenu beaucoup de succès. Mais la recette de la FPCP ne comporte pas les mêmes ingrédients que ceux d'un festival. Ici, ce sont les films qui vont vers les spectateurs et non l'inverse. Et chaque projection des films en 16 mm dans les villages, le plus souvent dans des endroits qui n'ont rien d'une salle de cinéma standard, contribue à réunir une communauté autour d'une activité familiale, en français. «Mais on choisit des films récents, que les gens auront envie de voir», précise Suzanne Lagacé, qui voit l'avenir de ces projections avec optimiste. La formule de la FPCP, croit-elle, est une formule gagnante.

Sylviane LANTHIER

(1) Les billets seront en vente à la porte, au coût de 2 $ par personne.

Chant'Ouest

Il n'y a pas que le nom qui est différent

Chant'Ouest, voilà le nouveau nom du Gala interprovincial de la chanson, ont annoncé les organisateurs le 27 janvier. Mais plus qu'un changement d'appellation, les responsables veulent transformer le concours en véritable outil de formation pour la relève musicale de l'Ouest, en plus de faire office de tremplin national pour les jeunes artistes d'ici.

«Nous avons maintenant une personne à contrat, Yves Caron, qui assure la permanence du nouveau Secrétariat interprovincial, indique le directeur du Centre culturel franco-manitobain, Daniel Boucher. On peut donc entrer en contact à tout moment avec Chant'Ouest, ce qui n'était pas le cas lorsque le Gala était géré par plusieurs associations de jeunes ou d'artistes dans l'Ouest.»

De plus, ajoute-t-il, le nouveau Secrétariat interprovincial basé à Edmonton se consacre à l'année aux recherches de subventions et



Archives La Liberté

Le Manitoba accueillera à son tour Chant'Ouest en juin 1998, indique Alain Boucher.

de partenaires. «Le coordonnateur est allé chercher 3 000 $ au Festival international de la chanson de Granby pour donner une semaine de formation en écriture, technique de voix, arrangements musicaux et présence sur scène aux participants du Gala provincial de la chanson. Ça veut dire que les participants au Gala interprovincial auront eu plus de formation que par les années passées et leur présentation sera donc de meilleure qualité.»

Les responsables profitent également de l'occasion pour lancer une exposition itinérante sur la chanson francophone de l'Ouest qui sera présentée cette année à Edmonton et à Vancouver puis circulera dans les autres provinces de l'Ouest dans les prochaines années. Elle devrait être présentée à Winnipeg en 1998 lorsque le Manitoba accueillera Chant'Ouest.

Un parrain a également été trouvé en la personne de Daniel Lavoie. Le natif du Manitoba doit rehausser l'image de la chanson de l'Ouest par le biais de publicités télévisuelles qui prendront prochainement l'affiche sur les ondes de Radio-Canada, indique Alain Boucher.

«Le Gala, c'est très important pour les jeunes artistes, ajoute-t-il. Les jeunes chanteurs en sortent avec un bagage et une formation qu'ils n'auraient pas pu avoir ailleurs. Regardez Marcel Soulodre. Il a gagné le Gala interprovincial et maintenant il est rendu en France!»

Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Centre culturel franco-manitobain, le Mârdi Jazz présente ***Laurent Roy***, le 18 février à 21 h 30. Au Foyer: ***Paul Moquin*** les 20 et 21 février à 21 h 15. Entrée gratuite. Au programme dans le cadre du Festival du Voyageur: ***Les Louis Boys*** les 7 et 8 février et ***Saüd et les Fous du Roy*** du 12 au 15 février à compter de 21 h 30. Coût d'entrée: 4 $ (port du macaron du Festival requis). Renseignements: 233-8972.

❖ L'Opéra du Manitoba lève le rideau sur ***The Consul*** de Menotti les 8, 11 et 14 février à 20 h à la salle du Centenaire (555, rue Main). Billets variant entre 11,50 $ et 68,25 $ disponibles via TicketMaster Opera Hotline au 957-7842. Renseignements: 942-7479.

❖ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente (300, bl. Memorial) présente la claveciniste ***Sylvia Scott Wortley*** le 16 février à 14 h dans l'auditorium Muriel Richardson. Renseignements: 786-6641.

❖ Ne manquez pas ***The Italian Masters*** présenté par l'Ensemble MusikBarock le 16 février à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United (avenue Wardlaw, angle Nassau). Renseignements: 453-4946.

❖ Au programme des ***Virtuosi Concerts***: la flûtiste Leslie Newman le 19 février à 20 h à la salle Eckhardt-Gramatté (300, bl. Memorial). Admission: 19 $, 17 $ et 12 $. Renseignements: 786-9000.

DANSE

❖ Réveillez le Fred et Ginger qui sommeille en vous! Ne manquez pas la ***danse de la Saint-Valentin*** organisée par le groupe Shakespeare In the Ruins le 14 février au 285, rue Flora. Au programme: ambiance musicale des années 1940 et buffet de minuit. Billets: 20 $ simples; 35 $ couples. Renseignements: 957-1753.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***Project Grizzly*** de Peter Lynch du 7 au 12 février à 19 h 30; ***The Grey Fox*** de Phillip Borsos le 9 février à 14 h; ***The Smell of Burning Ants*** de Jay Rosenblatt le 13 février. Prix: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Renseignements: 942-2776.

THÉÂTRE

❖ Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Misery***, une adaptation de Simon Moore d'après le roman de Stephen King du 12 février au 1er mars. Également au programme: ***There Goes the Bride*** du 13 février au 8 mars. Billets: 942-6537. Renseignements: 956-1340.

❖ Manitoba Theatre for Young People présente la comédie ***I Am a Bear*** de ***Gilles Gauthier***. Du 7 au 16 Février au Gas Station Theatre (445, avenue River). Renseignements: 947-0394.

❖ Ne manquez pas le spectacle «effronté, impertinent, très comique et méchant»: ***Pandora's Squeezebox*** avec Debbie Patterson présenté par l'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire le 13 février à 20 h au West End Cultural Center (586, rue Ellice). Billets: 15 $. Réservations: 957-5425.

EXPOSITIONS

❖ Jusqu'au 23 février à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Au Nord-Ouest***, une exposition d'œuvres de Réal Bérard. Renseignements: 233-8972.

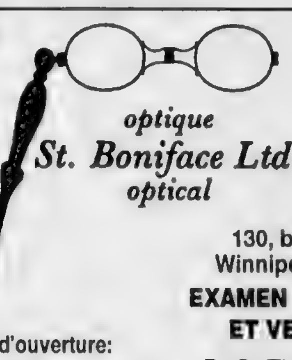
❖ L'Alliance française du Manitoba (934, avenue Corydon) vous propose ***Voyage autour du monde dans l'infini des sensations***, une exposition regroupant les œuvres de 17 photographes français. Jusqu'au 28 février. Renseignements: 477-1510.

❖ Découvrez New-York à travers les yeux de ***Bill Shoup à la galerie Medea*** (132, rue Osborne) jusqu'au 16 février. Renseignements: 453-1115.

PLEIN AIR

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) organise une journée de ***pêche sur la glace*** en famille le 16 février entre 10 h et 17 h. Admission au Centre: 3,50 $ adultes et 2, 50 $ enfants. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER





Alain Desgagné, premier clarinettiste

L'OSW importe les francophones?

Alain Desgagné n'a pas perdu le do de sa clarinette, il aurait même trouvé un nouvel emploi. Depuis novembre, il occupe le poste de premier clarinettiste à l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW). À ce titre, il se joint aux cinq francophones que compte déjà l'OSW.

Originaire de Jonquière au Québec, Alain Desgagné détient une maîtrise en musique de l'université North Western de Chicago. En 1989, il a décroché le poste de second clarinettiste pour l'Orchestre symphonique de Victoria. En congé sans solde, Alain Desgagné reste employé de l'Orchestre symphonique de Victoria, jusque aux auditions d'avril du moins.

Comme l'explique Alain Desgagné, «L'OSW avait besoin d'un clarinettiste très rapidement et je suis venu en remplacement. Mais l'OSW doit tout de même tenir des auditions, ce qui ne s'improvise pas comme ça. Ça prend des mois pour recruter les musiciens. Mais comme j'ai déjà quelques mois de fait et que ça va bien avec les autres membres de l'orchestre, je crois que j'ai des bonnes chances de rester.»

Quitter Victoria n'a pas été chose facile pour le clarinettiste qui y a laissé son épouse et ses enfants. Ils doivent en effet le rejoindre à Winnipeg dès que le poste lui sera officiellement conféré. En attendant, Alain Desgagné fait l'aller-retour régulièrement.

«L'OSW est un des meilleurs orchestres au Canada», indique Alain Desgagné qui apprécie particulièrement son répertoire varié comme le Festival de musique nouvelle qui prendra prochainement l'affiche. «Avec plus de 60 musiciens, l'OSW est deux fois plus important que celui de Victoria et ma paye est, elle aussi, deux fois plus importante!»

Le caractère francophone de Saint-Boniface comporte aussi plusieurs avantages, souligne-t-il. «On veut élever nos enfants en français et ici, c'est idéal!, indique le jeune homme de 32 ans. Je savais qu'il y avait du français à Saint-Boniface mais je ne me doutais pas que c'était à ce point-là. C'est très plaisant de voir des affiches en français dans la rue et le boulevard Provencher est vraiment très sympathique. En plus, Saint-Boniface est très proche du centre-ville, mais t'as pas l'impression d'être perdu dans une grosse ville.»

Même les caprices de Mère Nature s'endurent bien, indique Alain Desgagné. «Je me souvenais des - 20 et des - 30°C qu'on avait au Québec et pour l'instant, c'est pas si pire. Peut-être que je vais être tanné en février?» En fait, précise-t-il, le déménagement a surtout été dur sur les instruments. La clarinette, composée de bois, réagit grandement aux changements de climat. Du temps chaud et humide au vent froid et sec de Winnipeg, il y a un pas et à 5 000 $ l'instrument, on y fait attention!

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Alain Desgagné: Les Winnipégois sont très sympathiques.

Le Festival du Voyageur

À la recherche de bénévoles

Qui fréquente le Festival du Voyageur et quelles sont leurs préférences?. Voilà ce que cherchent à savoir les organisateurs de la fête d'hiver. «On veut évaluer notre fête, indique l'agente de communication, Nicole Belisle. On a fait une étude comme celle-là l'an passé, et ça nous a permis d'améliorer des choses cette année, comme le programme souvenir par exemple.»

Le Festival du Voyageur a donc chargé Viewpoints, une agence winnipegoise spécialisée dans les études de marché, de faire l'analyse des données. «Mais on a besoin de 16 bénévoles pour remplir les questionnaires», explique-t-elle.

Ces bénévoles, ajoute Nicole Belisle, auront droit à trois heures de formation et dix heures de travail sur les différents sites du Festival. «Ils vont se promener dans la foule et faire remplir aux visiteurs un sondage d'environ 30 questions», souligne-t-elle.

Il s'agit d'un travail bénévole, tient à préciser Nicole Belisle, «mais les candidats peuvent être embauchés par Viewpoints par la suite».

Les personnes intéressées doivent contacter Andrée Gilbert le plus tôt possible au 237-7692.

A. C.

Child Find

Prudence d'abord

Les parents qui désirent faire enregistrer les empreintes digitales de leurs enfants sont invités à le faire le 7 février entre 13 h et 15 h au Centre de ressources Norwood (219, rue Marion).

L'organisme Child Find Manitoba prendra des photos des enfants (4 $) et remettra un carnet descriptif aux parents à être utilisé en cas d'urgence.

Renseignements: 944-4268.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

7 AU 16 FÉVRIER 1997

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 7 février en plein air sur le Boulevard Provencher. Ne manquez surtout le show laser de Manitoba Hydro avec ses images spectaculaires!

Les diffusions en direct avec Radio-Canada\CKSB et CBWFT du lundi au vendredi

Les magnifiques sculptures et le terrain de jeux hivernaux au parc du Voyageur du 7 au 16 février.

Les cérémonies de clôture, le dimanche 16 février au Poste Pambian à 15 h 30.

Exposition:
Au Nord-Ouest Réal Bérard
Réal Bérard partage ses expériences du nord-ouest canadien avec tous, dans cette exposition de peintures, de dessins et de gravures. Voilà l'objet de cette exposition à la galerie du Centre culturel franco-manitobain.

LE PARC DU VOYAGEUR

Le Festival du Voyageur est une aventure pour les jeunes! Au parc du Voyageur, de belles sculptures sur neige, un terrain de jeux hivernal ayant des glissoires, des tunnels et des tours vous attendent. Promenez-vous en traîneau, en poney ou en charrette et ensuite revivez le passé au Fort Gibraltar. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la Cabane à sucre. Une quatrième tente, le Poste la Prairie est le site du nouveau centre d'information et des raconteurs de légendes.

Le **Festin du Bourgeois** revient cette année avec un tout nouveau texte signé Marc Prescott, présenté par l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Du lundi 10 février au vendredi 14 février de 18 h à 20 h 30 au Poste Rivière-Rouge.
Billets: 233-9214.

La **Journée familiale Safeway** débute le 9 février avec un déjeuner aux crêpes gratuit dès 9 h 30 suivi de jeux familiaux jusqu'à 16 h.

Chaque soir et en fin de semaine il y a aussi des spectacles pour la famille dans les tentes du parc du Voyageur.

SPECTACLES

Jouissez de plus de 400 spectacles aux sites suivants:

Parc du Voyageur: mettant en vedette une variété d'artistes chaque soir et en fin de semaine
Les relais:
- *Auberge du Violon*, du 8 au 15 février
- *Relais du Voyageur*, du 7 au 15 février
- *Rame de Nuit*, les 14 et 15 février
- *Relais des Pionniers*, le 13 au 15 février
- *Grenier de l'Abbaye*, du 8 au 15 février
- *Rendez-vous des vieux amis*, le 10 février
- *Pleine Lune*, du 13 au 15 février
- *Relais Métis*, les 14 et 15 février

Le Rendez-Vous, 768, av. Taché
- *Concours de violon et gigue*, le samedi 8 février
- *Pow Wow traditionnel des Premières Nations*, le lundi 10 février
- *Match d'improvisation* - Qui gagnera la Coupe du Canot, le mardi 11 février
- *Soirée Cajun avec FILÉ*- le jeudi 13 février
- *Concours des Barbus avec Crystal Plamondon*, le vendredi 14 février
- *Rendez-Vous des Jeunes Voyageurs avec Violon Dingue*- en matinée le samedi 15 février
- *Luc de Larochellière avec Annette Campagne*, le samedi 15 février

Les billets pour les spectacles du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché. Information: 233-9214.

CONCOURS AMICAUX

Amusez-vous tout en concourant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

DÉFI VOYAGEUR- Venez encourager les participants de ce concours de force et de finesse. Il y a cinq épreuves: la bataille de coqs, l'équilibrage de barils, la lutte indienne, la jambette et le sciage de la pitoune. Inscrivez votre équipe en signalant le 237-7692.
Le soir du lundi 10 février au vendredi 14 février et le jour du samedi 15 février au parc du Voyageur.

CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE - Venez vous laisser emporter par l'entrain et l'allégresse du Concours de violon et gigue toujours aussi populaire après 26 ans d'existence!
Le samedi 8 février au Rendez-Vous

25e CONCOURS DES BARBUS - Venez célébrer la Saint-Valentin avec près de 100 barbus!. Les cinq catégories sont la barbe soignée longue et courte, la barbe Voyageur, la barbe Festival, et la moustache Club.
Le vendredi 14 février au Rendez-Vous
Les formulaires d'inscriptions pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

LES SPORTS

La course internationale de chiens attelés Voyageur
Une centaine de mushers se donnent rendez-vous au Festival pour une des plus grande course de chiens en Amérique du Nord.
Les jours du samedi 8 et dimanche 9 février à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine.

Pour plus de renseignements, consultez le programme souvenir disponibles au coût de 1 $ chacun aux magasins Canada Safeway ou aux sites du Festival.

Composez le 233-ALLÔ

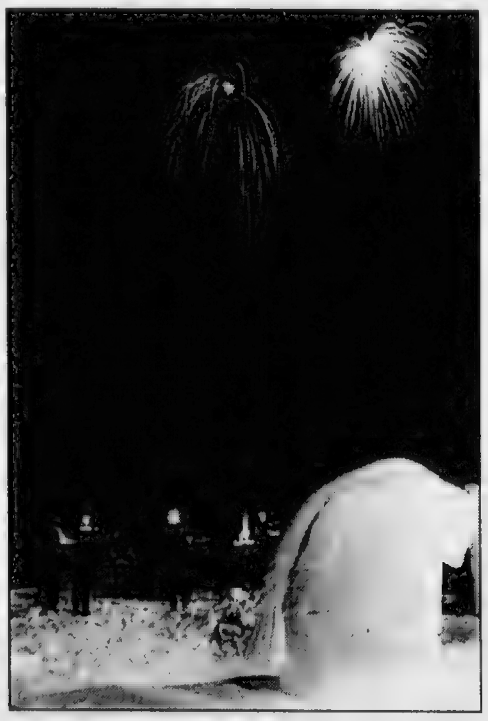
233 ALLÔ (233-2556) CENTRE D'INFORMATION

ou visitez nos centres d'info aux parc Provencher et Voyageur.

MTS Mobility

Écoutez CKSB (à l'antenne 1050) pour les détails de la fête

Radio-Canada Manitoba



Le Festival du Voyageur, c'est des activités spéciales, des compétitions, de l'histoire, de la programmation pour les jeunes, des spectacles et des sports. Il y en a pour tous les goûts!

Le Festival du Voyageur

BURNS · CLUB · Canadian · Investors Group · Les caisses populaires du Manitoba · Making Good Things Happen · Radio-Canada Manitoba · Winnipeg Free Press · The North West Company · Safeway

Après la biographie de François Ricard

On tourne sur Gabrielle Roy

La cinéaste Léa Pool s'apprête à tourner au Manitoba un documentaire qui relatera le vie de Gabrielle Roy.

Intitulé *Gabrielle Roy, un documentaire*, ce long métrage sera le premier consacré à cet écrivain important de la littérature canadienne et québécoise. Initié par les productions de l'Impatiente à Montréal en coproduction avec Buffalo Gall Picture à Winnipeg, le film de Léa Pool suivra le parcours de Gabrielle Roy à la trace, au Manitoba, en Europe et au Québec. Certains épisodes clés de la vie de l'auteure seront reconstitués, avec la comédienne Sylvie Malo dans le rôle de Gabrielle Roy. De plus, on a confié à la journaliste Ariane Émond la responsabilité de recueillir des témoignages.

Tourné en français et en anglais, ce film dont le budget dépasse les 725 000 $ sera présenté dans les festivals au printemps de 1998, anoncent lesproductions de l'Impatiente. Lé.a Pool a déjà réalisé plusiurs films, dont *La femme de l'hôtel* et *La demoiselle sauvage.*

Quant à Gabrielle Roy, rappelons qu'une autre œuvre portant sur sa vie a également vu le jour récemment: une biographie signée François Ricard.

Sylviane LANTHIER



photo: Anie Cloutier

À votre santé

Marie-Anna Roy, sœur aînée de Gabrielle, a fêté ses 104 ans, le 30 janvier au Foyer Valade. L'auteure de trois essais historiques dont *Valcourt où la dernière étape*, et d'une autobiographie, *Miroir du passé*, sera d'ailleurs le sujet d'un documentaire de Roger Léveillé qui doit voir le jour d'ici septembre.

«Marie-Anna Roy vaut la peine qu'on se souvienne d'elle, indique Roger Léveillé. C'est un personnage littéraire du Manitoba et de l'Ouest canadien. C'est une dame qui a fait son chemin seule. Elle a vécu, comme sa sœur, une vie de pionnière. Elle a enseigné dans des petits bleds de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est impressionnant de voir une femme éduquée à cette époque. Ça prenait du courage et du caractère!»

Finalistes aux prix YTV

Les Mouches Noires prennent leur envol

Quand ils se sont regroupés l'été dernier, Denis Prieur, Benoît Morier, Christian Beaudry, Danny Bisson et Christian Dugas voulaient simplement passer le temps en s'amusant. Moins d'un an après leur formation, les Mouches Noires ont remporté la Chicane électrique, sont montés sur la scène de Francotonne et se préparent pour celle du Festival du Voyageur, ont enregistré deux de leurs chansons (*Alphonse* et *Madame Diable*) et figurent parmi sept finalistes des prix YTV, catégorie Arts de la scène.

«On ne pensait jamais se rendre aussi loin, lance le guitariste Benoît Morier. C'est quand on a gagné la Chicane qu'on s'est dit: "Waow! Ça marche! Ça vaudrait la peine de continuer. Et puis, avec la possibilité de gagner le prix YTV, on prend ça beaucoup plus au sérieux qu'au début. On pratique deux à trois fois par semaine.»

Mis en nomination par le Conseil jeunesse provincial pour le prix du meilleur groupe musical, les Mouches Noires sauront le 10 février si leur candidature a été retenue. En course, figure un second groupe francophone, Kermess, de Montréal celui-là. S'il gagne, le jeune groupe franco-manitobain aura l'occasion de jouer sur la scène du gala, lors de la remise des prix qui aura lieu le 27 avril à Toronto. L'émission sera diffusée sur les ondes de YTV à l'échelle nationale.



Archives La Liberté

Denis Prieur, Benoît Morier, Christian Beaudry, Danny Bisson et Christian Dugas font mouche!

«Je suis très excité, je suppose, indique Denis Prieur. Si ça marche, c'est sûr qu'on va poursuivre l'histoire aussi loin qu'on peut. Gagner le prix YTV, ça nous ouvrirait toutes sortes de portes. Regardez ce qui est arrivé aux anciens gagnants Bare Naked Ladies et Noir Silence qui ont beaucoup de succès aujourd'hui. Mais le principal, c'est d'avoir beaucoup de plaisir. Ça parait dans notre musique qu'on a du fun.»

Anie CLOUTIER

Du 20 au 23 mars

Le Salon du livre est de retour

Les écrivains Louis Hamelin, Jean-Paul Daoust, Gabrielle Poulin et le Manitobain d'origine Gérald Tougas font partie des invités d'honneur du Salon du livre du Manitoba, qui tiendra ses activités au Centre culturel franco-manitobain du 20 au 23 mars.

La salon recevra également les auteurs de littérature jeunesse Marie-Andrée Clermont, Laurent Chabin et Doris Barrette, du Québec, ainsi que René Ammann, Richard Alarie et Robert Freynet du Manitoba.

Parmi les activités, les organisateurs projettent un tournoi de Génie en herbe, un brunch des auteurs, des tables-rondes, un programme scolaire pour les jeunes et une soirée paroles et musique.

«Les libraires organisent la venue de plusieurs milliers de livres, indique le président du Salon, Jean Fontaine. Et pour la première fois, le salon aura aussi des CD-ROM.» Le thème du Salon est d'ailleurs *Branchez-vous sur un livre et naviguez vers d'autres horizons*, pour marquer le lien entre le livre de facture traditionnelle et les possibilités de lectures que procurent également les ordinateurs.

Le Café Internet y aura ainsi son kiosque de vente de cafés spécialisés. «Et en plus d'ajouter au Salon une atmosphère de café, ils vont aussi mettre deux ordinateurs à la disposition du public, qui pourra s'initier au monde des CD-ROM», précise Jean Fontaine.

L'organisatrice du Salon, Marie-Benoit Martin, est toujours à la recherche d'équipes pour le tournoi de Génies en herbe. Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, on peut communiquer avec elle au 253-1017.

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 février 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie
Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La petit vie
23h30 La météo
23h31 Les nouvelles du sport
23h45 La politique fédérale
23h53 La politique provinciale
0h00 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Bouscotte
21h00 Omertà
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La facture
23h30 La météo
23h31 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Sueurs froides.** *Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense réalisés par Régis Wargnier, Josée Dayan et Arnaud Sélignac.*
1h30 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Les langoliers
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 Moi et l'autre...
23h30 La météo
23h31 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
1h55 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Les cadavres ne portent pas de costard.** *E.-U. 1982. Comédie. Un détective privé, Rigby Reardon, entre en contact avec des personnages de films des années 40 au cours d'une enquête sur la disparition du père d'une jolie jeune femme.*
1h40 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 Perfecto
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
➤ 19h00 Les grands films: Histoire d'amour. É.-U. 1994. Drame sentimental. Un joueur de football et une musicienne font connaissance lorsque l'avion qui les menait en Australie fait une escale imprévue près de Tahiti.
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Scoop
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
23h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h18 Cinéma: **Havana.** *É.-U. 1990. Drame sentimental. À la veille de la révolution cubaine, un joueur de cartes professionnel est mêlé de près aux événements politiques qui bouleversent le pays.*
1h50 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Quasimodo
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Le Jeune Magicien.** *Can.-Pol. 1986. Comédie. Un jeune homme découvre qu'il jouit d'un pouvoir dont il contrôle mal les effets.*
14h00 L'accent francophone
15h00 M'aimes-tu?
15h30 Ma maison
16h00 Génies en herbe
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soiré du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h20 La météo
21h23 Les nouvelles du sport
21h46 Branché
22h15 Simplement la vie
➤ 22h45 Télé-sélection: **Le Retour de Casanova.** *Fr. 1992. Comédie dramatique. Fatigué et vieilli, Casanova, accompagné de son fidèle valet Camille, va d'auberge en auberge en attendant un aléatoire visa d'entrée pour Venise.Il rencontre des amis de longue date qui l'invitent à séjourner chez eux, dans le Midi de la France.*

Dimanche

6h30 Winnie l'Ourson
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Le mariage d'ours brun et d'ourse blanche
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gâmmes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Juste pour rire
➤ 20h00 Les beaux dimanches: **Cinéma du mois: *Le Colonel Chabert***
22h00 Le téléjournal
22h10 Pendant ce temps en Saskatchewan
23h09 La météo
23h10 Les nouvelles du sport
➤ 23h30 Ciné-club: **Henri V.** *Angl. 1989. Drame. Victorieux Azincourt en 1415, Henri V d'Angleterre devient régent puis roi de France, et obtient la main de sa cousine Catherine, fille du roi vaincu, Charles VI.*
1h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Match de la vie
20h00 René Lévesque
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h50 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h50 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **48 heures.** *Am. 1982. Drame policier. Pour retrouver un criminel qui vient de s'évader, un policier fait sortir de prison pour quarante-huit heures un ancien complice du fugitif.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Infopublicités
10h00 Télé-achats
➤ 10h30 Ciné week-end: **Milagro.** *Am. 1988. Comédie dramatique. Au Nouveau-Mexique, des villageois prennent la défense d'un fermier qui a utilisé l'eau destinée a un riche promoteur pour arroser son champ.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **Envers et contre tout.** *Am. 1988. Drame social. Un immigrant enseigne avec succès les mathématiques à de jeunes délinquants dans un «high school» de Los Angeles.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **L'enfant sacré du Tibet.** *Am. 1986 Comédie fantaisiste. Un travailleur social américain est chargé de veiller sur un jeune lama tibétain menacé par des forces occultes.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Un prince à New York.** *Am. 1988. Comédie. Pour échapper à un mariage arrangé par son père, un prince africain se rend à New York dans le but de se trouver une épouse.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h57 Ciné-lune: **Oasis glaciale.** *Can. 1989. Drame psychologique. Un propriétaire d'une station-service isolée, qui vit seul avec sa fille adolescente, séquestre un jeune homme blessé.*
0h57 Télé-achats
1h27 Info National Média
3h27 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité Bell Canada
12h30 Info Desjardins
12h45 Bugs Bunny
➤ 13h00 Ciné week-end: **Drôle d'amour.** *Am. 1990. Comédie sentimentale. Les hauts et les bas d'un jeune couple qui tente sans succès d'avoir un enfant.*
➤ 15h00 Ciné week-end: **Ernest à la chasse aux monstres.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Après avoir réveillé sans le vouloir un démon, un farfelu tente vainement de prévenir les habitants de sa ville du danger qui les menace.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Le grand frisson 1997
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Un monsieur distingué.** *Am. 1992. Comédie satirique. Un magouilleur dont le nom ressemble à celui d'un politicien décédé parvient à se faire élire au congrès américain.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Complètement marteau
23h51 Finances
23h21 Télé-achats
0h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

À la télévision de Radio-Canada le dimanche 15 février à 20 h:

Le Colonel Chabert

France 1994. Drame. En 1817, un homme se présente chez l'avoué Derville et déclare être le colonel Chabert, qu'on croyait mort à la guerre dix ans plus tôt. Constatant que son interlocuteur dit la vérité, l'avoué se charge de légaliser son retour à la vie publique en tentant d'obtenir de la veuve de celui-ci la fortune considérable qui lui revient

Le Jour du Seigneur: le dimanche 15 février à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Justin de Montréal par Luc Aubin.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h05 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers inc. (J)
Plaisir de lire (V)
8h30 La Tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Polémiques (Me)
Sous la couverture (J)
Savoir plus (V)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Mise au point (L)
L'Hebdo (Ma)
Temps présent (Me)
Bons Baisers d'Amérique (J)
Identités (V)
10h15 Grand tourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Bouillon de culture (L)
La 22e Nuit des César (Ma)
Les 12e Victoires de la musique (Me)
Musiques, musiques (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Viva (J)
Polémiques (V)
13h05 7 sur 7
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Alice (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Les 12e Victoires de la musique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Les 12e Victoires de la musique
2h30 RFI

Mercredi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons Baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Courants d'art
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Identités
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Thalassa
19h00 Faut pas rêver
20h30 Les Carnets du bourlingueur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Coup de cœur francophone
23h00 Évasion
23h30 Générations sensation
23h45 Le Soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h15 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Sindbad
6h00 Pique-nique
6h30 Découverte
7h00 Le Petit Journal
7h30 Val-d'or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h05 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Carnets du bourlingueur
14h00 Journal télévisé TV5
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'artistes
17h30 Coup de cœur francophone
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Étonnant et drôle
20h30 Télécinéma
21h00 La Vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le Soir 3
0h00 Le monde est à vous
1h35 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Espace francophone
6h00 Évasion
6h30 Le Jardin des bêtes
7h00 Le Petit Journal
7h30 Tu vois ce que je veux dire
7h55 TV5 minutes
8h05 L'École des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musiques, musiques
11h00 La Vie d'artiste
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal télévisé de FR 3
12h00 Un château au soleil
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Le Monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'École des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 La Tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Comment ça va?
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Étonnant et drôle
2h00 Télécinéma
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

SPORT

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 3 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	18	3	0	36
Saint-Jean	14	6	0	28
Sainte-Anne	10	10	1	21
59ers	8	11	1	17
Pine Falls	8	15	0	16
La Broquerie	7	14	0	14
Saint-Adolphe	6	16	0	12
Steinbach	5	14	0	10
Warroad *	13	0	0	26

** L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	17	43	60
B. Bouchard, Royals	19	32	51
M. Gottfried, N. Stars	24	20	44
D. Daneault, Royals	24	18	42
R. Desautels, N. Stars	14	26	40
G. Sellen, Ace	21	19	40
M. Normandeau, Habs	18	18	36
T. Kemball, P. King	12	24	36
R. Lafournaise, 59ers	12	22	34
J. Beauchemin, N. Stars	13	20	33

Les matchs à venir

Le samedi 8 février
Les 59ers se rendent à La Broquerie.
Le dimanche 9 février
Sainte-Anne se rend à Warroad.
Le mardi 11 février
Saint-Adolphe se rend à Saint-Jean.
Les 59ers se rendent à Steinbach.
Le mercredi 12 février
Steinbach se rend à La Broquerie.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 3 février)

NOVICE	G	P	N	Pts
Lorette	11	1	0	22
Sainte-Anne	9	1	1	19
Steinbach	8	3	1	17
Pineview	5	5	0	10
Grunthal	3	8	0	6
Niverville	1	9	1	3
Lac Du Bonnet	0	10	1	1

PETITES	G	P	N	Pts
Steinbach	12	0	0	24
Niverville	5	5	1	11
Pineview	5	6	0	10
Lac Du Bonnet	2	7	1	5
Landmark	1	7	0	2

TWEENS A	G	P	N	Pts
Mitchell	9	1	1	19
Pineview	9	2	0	18
Steinbach	8	2	2	18
Sainte-Anne	3	5	2	8

TWEENS B	G	P	N	Pts
Landmark	4	6	1	9
Niverville	2	8	0	4
Lac Du Bonnet	0	11	0	0

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 3 février)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	13	2	0	26
Mitchell	10	5	1	21
Île-des-Chênes	10	7	0	20
Saint-Adophe	6	9	1	13
Red River	6	11	0	12
Grunthal	3	14	0	6

Fernand Gagnon réalise son rêve

6 000 km en motoneige

Fernand Gagnon de Saint-Pierre-Jolys et Gerry Clément de Morris, ont quitté le Manitoba en motoneige le 4 février en direction du Québec. Ils comptent assister au carnaval et au Grand Prix de Motoneige de Valcourt avant de poursuivre leur aventure jusqu'à Hartland au Nouveau-Brunswick.

«Je caresse ce rêve depuis longtemps, mentionnait Fernand Gagnon quelques heures avant son départ. Ça fait deux ans que je planifie mon voyage. J'ai de nombreux amis à Valcourt, les gens vont bien me recevoir.»

Fernand Gagnon a été invité par le maire de Valcourt, Denis Allaire, pour participer au défilé du carnaval qui aura lieu le 15 février. «Nous sommes très fiers d'accueillir Fernand Gagnon et Gerry Clément. Ils seront traités aux petits oignons», souligne-t-il.

Les deux motoneigistes passeront par le Minnesota, le Michigan, le Wisconsin, Sault-Sainte-Marie, Sudbury et Pembroke avant d'arriver à Valcourt. «Selon la condition des sentiers et de la température, le trajet Winnipeg-Valcourt devrait nous prendre une semaine», précise Gerry Clément.

Après avoir parcouru 4 000 km, les deux motoneigistes en profiteront pour visiter la région de Valcourt. Fernand Gagnon et sa famille entretiennent de bonnes relations avec l'entreprise Bombardier. «Un de mes frères a été mécanicien pour Bombardier, explique Fernand Gagnon. Depuis ce temps-là, nous y avons des amis dont le président, Laurent Beaudoin.»



photo Marc-Éric Bouchard

Gerry Clément et Fernand Gagnon ont quitté Saint-Pierre-Jolys le 4 février.

Marié à une Québécoise, Gerry Clément connaît bien les sentiers de motoneiges du Québec. «J'ai passé six hivers sur ma motoneige à découvrir les sentiers des régions des Laurentides de l'Estrie et de la Montérégie. «Je ferai visiter à Fernand les sentiers et la beauté du Mont Saint-Grégoire», (près de Saint-Jean-sur-Richelieu) souligne-t-il.

Ils continueront ensuite leur périple en passant vers Hartland au Nouveau-Brunswick, où ils rencontreront leur principal commanditaire l'entreprise Day & Ross. Fernand Gagnon conduit un camion-remorque pour cette entreprise qui distribue les produits alimentaires McCain.

À 43 et 40 ans respectivement, Fernand Gagnon et Gerry Clément, admettent que ces longues randonnées de motoneige leur demandent de maintenir une bonne forme physique. Ils s'équipent aussi en conséquence. «J'ai investi plus de 10 000 $ pour un meilleur confort, explique Fernand gagnon. Ma motoneige a une très bonne suspension et un siège confortable.»

Selon lui, le succès d'une telle aventure réside aussi dans une bonne entente entre les partenaires. «Gerry est mon meilleur ami. Une telle expédition avec une personne qui te tombe sur les nerfs, ce serait long et pénible! J'ai un seul reproche à faire à Gerry: sa motoneige n'est pas une bombardier! (il a une Artic Cat).»

Marc-Éric BOUCHARD

Match de l'espoir le 12 février

Daniel Tétrault à la LNH?

Qui des Canadiens de Montréal, des Sabres de Buffalo, des Coyotes de Phœnix ou des Sharks de San Jose repêchera le défenseur des Wheat Kings de Brandon, Daniel Tétrault? Une chose est certaine, il aura la chance de se faire valoir lors d'un match «espoir» présenté au Maple Leafs Garden de Toronto le 12 février. Quarante des meilleurs joueurs du pays susceptibles d'être repêchés par la Ligue nationale de hockey (LNH) en juillet prochain joueront lors de ce match «espoir».

Daniel Tétrault est classé au trentième rang parmi les joueurs espoirs d'Amérique du Nord. Selon son père, Laurent Tétrault, Daniel tentera d'en mettre plein la vue aux quelque 80 dépisteurs qui observeront de près les performances des jeunes espoirs.»

Depuis quelques mois, l'organisation des Canadiens de Montréal discute avec l'agent de Daniel Tétrault, Don Meehan. «Daniel aimerait être repêché par le tricolore, mais il sait que d'autres équipes s'intéressent à lui, indique Laurent Tétrault. Les Sabres de Buffalo lui ont fait passé un test de personnalité pour le connaître davantage. Les équipes de la LNH prennent de plus en plus en considération le caractère et la personnalité des joueurs qu'ils veulent repêcher.»

Originaire de La Boroquerie, Daniel Tétrault aura 18 ans le 4 septembre au moment du repêchage. «Daniel ne se fait pas d'illusion, mentionne Laurent Tétrault. S'il n'est pas sélectionné cette année, il pourrait l'être l'année prochaine.»

Marc-Éric BOUCHARD

SAINT-JOSEPH

Cartes sur table le 22 février

Amateurs de Bingo et de jeux de cartes en tous genres, ne manquez pas la partie de cartes qui aura lieu dans la salle communautaire de Saint-Joseph le samedi 22 février à 20 h.

Organisée deux fois l'an par le mouvement des femmes chrétiennes et l'ensemble des paroissiens de Saint-Joseph, la soirée de cartes promet de nombreux prix à gagner.

Le prix d'entrée est de 3 $. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 737-2247 ou le 758-3514.

A. C.



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Ma version des faits

Mon départ précipité de la direction du Moose, annoncé lundi dernier, est une situation que je trouve bien difficile à prendre personnellement. À la mi-saison de ma première année à la tête d'une nouvelle équipe que je n'ai pas eu le temps de bâtir à mon goût avant que ne débute la saison, j'ai été viré de façon tellement cavalière que je pense bien avoir le triste privilège de faire l'histoire du sport professionnel.

Si j'avais à souligner des erreurs que j'ai pu commettre, j'en identifierais trois: un, ne pas avoir nommé un de mes amis comme adjoint (j'ai accepté ceux que l'équipe m'a proposés); deux, avoir fait confiance à mon capitaine alors qu'il bloquait la communication avec les autres joueurs; et surtout, c'est avoir accepté ce poste trop rapidement. J'ai été embauché moins de deux mois avant le début de la saison, alors que TOUT était à faire. C'est injuste de se débarrasser de moi ainsi. Je me dis que l'on ne connait pas toutes les raisons qui ont motivé mon congédiement aussi vite. Mark Chipman n'a pas tout dit, ni aux amateurs, ni même à moi.

Depuis mon renvoi, on me reproche constamment deux choses: l'échange de Morin et mon manque de communication avec l'équipe. Toutes les spéculations ont été dites. C'est maintenant à mon tour de donner ma version des faits...

... Sur le manque de communication

Cette obsession de dire que je ne communiquais pas bien avec mes joueurs est une excuse, et nous sommes bien loin de la vérité. Je suis un entraîneur exigeant pour les joueurs, mais dans toutes les équipes où j'ai travaillé, j'ai toujours eu une bonne communication avec ces derniers. Dans une équipe de hockey, la pyramide des communications part de l'entraîneur, descend à l'adjoint, passe ensuite par le capitaine avant d'arriver aux autres joueurs. Hiérarchiquement, c'est comme ça que ça marche.

Au Moose, pour trouver le principal maillon faible au niveau de la communication, il faut regarder du côté du capitaine, Randy Gilhen. Depuis le début, je voyais que la communication allait être difficile, et je savais que ce serait plus facile pour Gilhen de se tourner vers son ami et ex-coéquipier des Jets, mon adjoint Randy Carlyle. J'aurais du me méfier de Gilhen, mais comme je n'avais jamais eu de difficultés avec mes autres capitaines avant, j'étais sûr que les choses allaient s'arranger.

Puis, plus le temps passait, plus je le sentais distant. Quand les choses allaient mal, Randy Gilhen ne s'est jamais levé, ni dans le vestiaire, ni devant la presse, pour dire qu'il était temps que les joueurs aillent sur la glace pour gagner, pas juste jouer au hockey. Pour faire passer ce message, il faut avant tout être du côté de son entraîneur-chef et être soi-même convaincu qu'il faille gagner à tout prix, même si la pression est forte.

... Sur l'échange de Stéphane Morin

Depuis l'échange de Stéphane Morin, on n'a cessé de me mettre tout le blâme sur le dos. Oui, j'étais directeur-gérant; oui, la responsabilité de prendre la décision finale et de l'annoncer me revenait. D'ailleurs, je n'ai pas l'intention de me défiler, comme tant d'autres l'ont fait pour s'en laver les mains.

Morin ne faisait rien qui vaille (je vous en ai parlé encore la semaine dernière), il se plaignait tout le temps. Puisqu'il y avait de la grosse argent dans cette affaire, le président de l'équipe lui-même, Mark Chipman, est venu sur la route pour l'évaluer avec Frank Serratore, Randy Carlyle et moi. Il fallait réfléchir beaucoup avec le président avant de prendre une telle décision. Après cette séance d'évaluation, qui s'est terminée à Indianapolis, Chipman avait scellé le sort de Stéphane Morin. Ce fut une décision de l'organisation, et non seulement la mienne: nous l'avons, de commun accord, échangé.

D'ailleurs, ce sont surtout les journalistes qui me blâment dans ce dossier. La haute direction de l'équipe reste extrèmement discrète sur son rôle dans cette décision.

Ce que peu de gens savent, c'est que, encore une fois, je dois associer le nom de Randy Gilhen à ces déboires, puisqu'il ne pouvait supporter ni Morin ni la plupart des jeunes joueurs de l'organisation. Notre capitaine lui faisait la vie dure et je suis certain que cela a aidé Morin à vouloir être échangé. Moi, spontanément, je me suis rangé du côté de mon capitaine. Je sentais le malaise qui, malheureusement, n'a jamais vraiment éclaté au grand jour. J'ai appris plus tard comment Gilhen se comportait avec Morin.

Une dernière indiscrétion...

La haute direction de l'équipe avait commencé à me reprocher la pression que je mettais sur mon propre dos et sur celui des joueurs. Ils sont même allés jusqu'à me dire que faire les séries n'était pas nécessairement dans les plans de l'équipe. Voyez-vous ça? Me reprocher de vouloir aller loin! Gagner était-il si peu important pour mes patrons? Partout où je suis allé, ç'a été pour gagner. Je ne pouvais pas faire autrement pour Winnipeg, juste parce que c'était trop difficile de prendre la pression...

Winnipeg, c'est fini...

Pour ma conjointe et moi, Winnipeg, c'est fini. Nous partirons très bientôt en vacances (celles que nous n'avons pu prendre parce qu'il fallait venir démarrer le Moose). J'ai aimé la ville et malgré la fin de mon histoire, Winnipeg demeure une bonne ville de hockey, avec des partisans qui s'y connaissent.

Mais La Liberté *continue!*

Je n'ai toutefois pas l'intention de laisser tomber *La Liberté*. Ce journal m'a toujours donné la plus totale liberté d'expression et je terminerai mon entente avec lui. Ensemble, nous parlerons sports. Au pluriel.

Salut! À la semaine prochaine.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Comment s'appelle le président du Moose?

Réponse: ____________________

Nom: ______________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ________

970207

Gagnant des billets du 9 février 1997: Paulette Hamilton de Winnipeg.

Gagnant des billets du 14 février 1997: Hélène Arpin de Saint-Malo.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 28 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Les séries débutent le 16 janvier

Les Royals se gardent des réserves

À une semaine des séries éliminatoires de la Ligue de hockey Hanover-Taché (LHT), plusieurs équipes se questionnent sur leurs chances de battre les North Stars d'Île-des-Chênes. Avec seulement trois défaites en 18 rencontres, les North Stars sont nettement favoris pour remporter les honneurs.

«En série, tout peut arriver, lance le gérant des Royals de Saint-Jean-Baptiste, Gérald Saint-Godard, qui reste optimiste. Nous avons seulement deux défaites de plus qu'eux. Nos joueurs blessés seront de retour d'ici quelques jours.»

À sa deuxième saison avec les Royals, l'attaquant Daniel Danault qui est le troisième marqueur de la ligue. Il estime que son équipe est capable de rivaliser avec n'importe quelle formation du circuit Lafrenière. «Nous avons de bons gardiens de buts et je m'entends très bien avec mon compagnon de trio Brian Bouchard. Les séries risquent d'être très excitantes.»

«Je suis très satisfait de mes performances, poursuit Daniel Danault. J'ai su m'adapter à la rudesse et la rapidité de la ligue. Je me plais beaucoup avec les Royals et notre entraîneur, Ron Ramsey est respecté des joueurs et il est un bon stratège.»


Archives La Liberte

Daniel Danault.

«Je me garde des réserves pour les séries, indique pour sa part Brian Bouchard qui talonne le premier marqueur de la ligue Dave Naaykens. La saison n'a plus d'importance à ce stade-ci de l'année. Il s'agit de se garder en bonne forme pour les séries.»

Après une crise au sein de l'équipe, les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes voient enfin la lumière au bout du tunnel. «Quatre joueurs ont ruiné l'esprit d'équipe en début de saison, explique le gérant Jacques Saint-Vincent. Après plusieurs rencontres, ils ont fini par comprendre que le succès de l'équipe passe avant leur objectifs personnels.»

Depuis décembre, l'équipe a accumulé les victoires et s'est installée au troisième rang du classement général. «Les joueurs sont plus disciplinés et nous jouons beaucoup mieux», constate Jacques Saint-Vincent. Avec tous les problèmes qu'on a connus, je suis très satisfait de la tournure des événements.»

Marc-Éric BOUCHARD

Championnat canadien de curling

Joël Gagnon vise la médaille d'or

«Nous voulons devenir les champions canadiens et nous prendrons tous les moyens pour y arriver», lance Joël Gagnon. Avec ses trois coéquipiers, le jeune franco-manitobain de 18 ans se prépare en vue du Championnat canadien junior de curling qui aura lieu du 8 au 16 février à Selkirk.

Joël Gagnon complète le quatuor composé de Jim Bush, Jason Smith et du skip Ryan Fry. Nous avons consacré plus d'une cinquantaine d'heures à notre entraînement durant janvier», explique-t-il.

L'année dernière, l'équipe du skip Ryan Fry s'est inclinée en finale contre l'Ontario au championnat junior présenté à Edmonton. «Ryan (Fry) veut prendre sa revanche, mentionne Joël Gagnon. Jim Bush et Jason Smith en sont à leur dernière année d'éligibilité et nous espérons participer au Championnat mondial au Japon en mars prochain.»

Parmi les 13 formations présentes à Selkirk, les deux équipes de l'Ontario seront difficiles à battre. «Le niveau de jeu sera très fort, prévoit Joël Gagnon. Mais encore cette année, les représentants de l'Ontario sont les favoris pour l'emporter. La pression est sur eux et nous en profiterons pour les surprendre.»

L'équipe manitobaine affrontera les autres équipes provinciales aux dates et aux heures suivantes:

***Manitoba**-Alberta:*
le samedi 8 février à 16 h.
***Manitoba**-Nouveau-Brunswick:*
le dimanche 9 février à 8 h.
***Manitoba**-Ontario:*
le dimanche 9 février à midi.
***Manitoba**-Yukon:*
le dimanche 9 février à 16 h.
***Manitoba**-Saskatchewan:*
le lundi 10 février à midi.


Archives La Liberté

Joël Gagnon.

***Manitoba**-Terre-Neuve:*
le lundi 10 février à 16 h.
***Manitoba**-Colombie-Britannique:*
le lundi 10 février à 20 h.
***Manitoba**-Nord de l'Ontario:*
le mardi 11 février à 13 h.
***Manitoba**-Territoires-du-Nord-Ouest:*
le mardi 11 février à 19 h.
***Manitoba**-Île-du-Prince-Édouard:*
le merdredi 12 février à 13 h.
***Manitoba**-Nouvelle-Écosse:*
le mercredi 12 février à 19 h.

Les parties préliminaires prendront fin le jeudi 13 février alors que le Manitoba jouera contre l'équipe du Québec à 13 h. Les demies-finales auront lieux le vendredi 14 février à 20 h et 22 h 30. La finale masculine aura lieu le samedi 15 février à midi. Le championnat est présenté au club de curling et à l'aréna de Selkirk. Renseignements: Bob McClintock au 482-4602.

Marc-Éric BOUCHARD

Nécrologies



Raymonde Rémillard
(née Tremblay)

Paisiblement, entourée de sa famille, Raymonde, épouse bien-aimée de Léo Rémillard, est décédée le 25 janvier 1997. Elle avait 77 ans.

Elle laisse dans le deuil: son époux Léo depuis 55 ans; ses quatre filles; Louise Ulrich, Denise (Denis) Boissonneault, Pauline (Denis) Collette, Yvette (Dale) Harlos; neuf petits-enfants: Paul, Robert, Charles Bouchard, Roland, Raymond, Gilles, Lise Boissonneault, Alain, Stéphan Harlos; trois arrière-petits-enfants: Éric, Colin Boissonneault, Katherine «Kate» Bouchard; six sœurs: Fernande Dussault, Françoise (Paul) Lavallée, Suzanne Tremblay (Montréal), Madeleine Clarke, Ginette Belair (Winnipeg), Jeannine (Gaston) Tessier (Québec); trois frères: Roland (Fabiola), Claude (Renée) Tremblay (Montréal), Bernard (Edna) Tremblay (Winnipeg); son beau-frère Gérard (Denise) Rémillard (Winnipeg) et sa belle-sœur Rita (Steve) Person (Flin Flon); ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Raymonde a été prédécédée de ses parents, de trois frères: Lionel, Jean-Paul et Marcel Tremblay et d'une sœur Simone (Thomas) Boucher.

Sa remarquable générosité ainsi que sa grande force de caractère et son courage ont particulièrement touché et marqué toutes les personnes qui l'ont connue et aimée. Sa présence se fera toujours sentir dans nos cœurs.

Selon ses vœux son corps fut incinéré.

La célébration eucharistique de la résurrection, présidée par Mgr Albert Fréchette, a eu lieu le mardi 28 janvier 1997 à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille désire remercier sincèrement les médecins et tout le personnel préposés aux soins palliatifs prodigués à Raymonde au cours de sa maladie.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer (Division manitobaine), 193, rue Sherbrook, Winnipeg (Manitoba) R3C 2B7 ou au département des soins palliatifs de l'Hôpital général Saint-Boniface, 409, rue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Laura Robert
(née Bourbonnière)

Paisiblement, entourée de sa famille, notre chère maman, Laura, est décédée le 27 janvier 1997, au Centre hospitalier Taché, à l'âge de 80 ans.

Laura laisse dans le deuil son fils, Roland (Bernadette); deux petits-enfants, Charmaine (Cliff) DeBlois et Richard Robert; deux arrière-petits-enfants, Chantale et Codey DeBlois. Elle laisse aussi son frère Armand «Tom» (Angèle) Bourbonnière; quatre beaux-frères: Guillaume (Flore) Ferland, Joseph (Irma) Robert, René (Margaret) Robert, André Roger, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Elle fut précédée de son époux, Paul, en 1978, de ses parents, ainsi que de trois sœurs: Yvonne Grant, Alma Ferland, Thérèse Roger; et de trois frères: Hector, Adelard et Ernest.

La messe des funérailles a été célébrée à 14 h le vendredi 31 janvier 1997, à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Mgr Albert Fréchette. Il y a eu un visionnement, avant le service, à 13 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière de Green Acres.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du Centre hospitalier Taché pour les bons soins donnés à notre chère maman.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don à Alzheimer Manitoba, 205, rue Edmonton, Winnipeg R3C 1R4 ou au Centre hospitalier Taché, 185, rue Despins, Winnipeg R2H 2B3.

La direction des funérailles de Madame Laura Robert a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Charles Jules Seewald

À la suite d'une longue maladie, le 31 janvier 1997, à la Villa Youville, Charles Seewald est décédé paisiblement à l'âge de 82 ans. Il était l'époux bien-aimé d'Alma (née Laurendeau).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Berthe (Dave) Frank; Paul (Yvonne); Guy (Denise); Léo (Lynda); Marie (Raymond) Jacques, Thérèse Mondor; Joseph (Rose) et sa belle-fille Harriett, ses 19 petits-enfants et six arrière-petits enfants.

Il laisse aussi ses deux sœurs Alice Lambert et Anna Manning; ses deux frères Arthur et Adélard Loriault; de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, nièces et neveux.

Charles a été précédé de son fils Noël, sa sœur Marie, son frère Joseph; son arrière-petit-fils Jessie, et plusieurs beaux-frères, belles-sœurs et cousin.e.s.

Les prières ont été récitées à 19 h 30 le 3 février 1997 à la chapelle du Salon mortuaire Green Acres. Les funérailles ont été célébrées le 4 février 1997 à la Paroisse de Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Chênes). L'enterrement a suivi au jardin de la Crucifixion à Green Acres.

La famille désire remercier sincèrement les Drs Gobeil et deMoissac et le personnel de la Villa Youville.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, pièce 301, Winnipeg.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Green Acres.

REMERCIEMENTS

La famille de Jacques Desorcy remercie tous ceux qui ont bien voulu se déranger pour offrir leurs condoléances lors du décès de leur père et l'époux de Laurette (née Tétrault), le 30 décembre dernier à l'Hôpital de Sainte-Anne.

Votre sympathie nous touche profondément et vos offrandes de messes, les fleurs que vous avez apportées, votre présence lors des prières et de la messe de la Résurrection, vos cartes qui expriment tant de pensées de consolations, nous sont autant de témoignages de votre affection et de votre amitié, lesquels restent gravés en nous.

Merci tout spécial à Mgr A. Fréchette et au Dr R. Duval.

Merci du fond du cœur
de la famille Jacques Desorcy.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Chronique religieuse

En mer depuis 2000 ans...



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Pour faire avancer un grand navire, il faut tout un équipage. Du mousse au capitaine, chaque marin remplit une tâche essentielle au succès du voyage.

Si le capitaine et ses seconds veillent à ne pas dévier de la route, c'est le mousse qui, le premier, aperçoit le dangereux iceberg. Et si par malheur le navire frappe quelque écueil, c'est un mécanicien de fond de cale qui découvre la brèche. Le capitaine peut garder ses yeux rivés sur l'horizon, se fiant pour le reste sur les yeux de ses plus humbles marins. Mais pour que le navire arrive à bon port, il faut plus qu'un capitaine, il faut plus qu'un équipage. Il faut que tous ces êtres soucieux de leur survie soient attentifs à ce que l'un et l'autre dit.

Dès que le mousse aperçoit le danger, il le crie. Le mécanicien conscient de l'avarie s'empresse d'alerter ses compagnons. Chaque marin, s'il est fidèle à son poste, est en position de faire réaliser au capitaine qu'il doit prendre une décision. S'il fallait que les marins se taisent... Le navire aurait beau garder le cap, il pourrait bien ne jamais arriver à destination.

Quand le bateau prend l'eau, les responsables ne sont pas toujours à la barre. Il se peut qu'un simple marin qui néglige de révéler ce qu'il a constaté soit bien plus coupable du naufrage que les autorités. Quand on laisse le danger avarier le navire qui nous porte, sans alerter ceux qui sont supposés le guider, on est bien mal placé pour les accuser de nous avoir égarés.

Quand le bateau prend l'eau, les responsables ne sont pas toujours dans le mât. Il arrive qu'un mousse crie bien fort et haut sans qu'un capitaine n'ose dévier de sa route de crainte de se perdre. Quand on laisse s'avarier le navire que l'on guide, sans oser risquer une toute nouvelle route, on est bien mal placé pour accuser de doute ceux qui ont quitté le vaisseau.

Marins de 2000 ans, nous nous taisons souvent. D'autres se mutinent. Plusieurs crient dans le vent. Bien des capitaines prennent des décisions sans écouter le mousse, ni porter attention au mécanicien qui, au fond, appelle à la rescousse.

C'est quand le vent se lève, que la tempête menace que tout à coup les autres deviennent importants. «Pourquoi le mousse ne nous a-t-il pas averti?» «Quelle sorte de capitaine nous conduit ainsi en pleine tourmente?» Et tout en s'accusant, on part à la dérive, emportés par l'ouragan, vers on ne sait quelles rives.

Aurait-il fallu changer de capitaine? Aurait-il fallu traiter l'équipage autrement? Peut-être fallait-il que ceux-ci se donnent plus de peine ou que celui-ci renonce au commandement? Et s'il fallait plutôt changer de direction? Peut-être s'est-on trompé de route?

Pour sauver du danger un navire en déroute, les marins n'ont pas besoin de devenir capitaines, ni ceux-ci de troquer contre un chandail rayé leur casquette de laine... Il suffirait peut-être que l'on s'écoute vraiment et que chacun assume sa part de tourment.

Qu'importe la structure, qu'importe la route, pourvu que l'on s'écoute...

Gens d'ici

Le désir de rendre les gens heureux

«J'ai toujours aimé accompagner les gens dans leur cheminement personnel», indique le nouveau directeur du Centre Nathanaël, l'abbé Robert Campeau.

Le Centre Nathanaël a comme mission d'accompagner et de donner une formation à des laïcs qui veulent s'engager davantage au sein de leur communauté chrétienne.

Fondé en 1988 par l'abbé Claude Blanchette, Nathanaël a formé plus de 200 laïcs œuvrant dans les différentes paroisses du Manitoba. Robert Campeau a débuté son nouveau travail le 15 janvier et il se sent très heureux dans ses nouvelles fonctions. «L'écoute, la pédagogie et l'accompagnement spirituel sont des dons que le seigneur m'a donnés, souligne-t-il. C'est depuis 1979 que j'accompagne les gens dans leur croissance personnelle.»



Robert Campeau.

Les laïcs qui suivent une formation au Centre Nathanaël doivent assister à dix sessions par an pendant trois ans. Selon Robert Campeau, les participants approfondissent leurs connaissances en théologie, en spiritualité et en croissance personnelle. «Après trois ans de formation, les laïcs sont prêts à œuvrer auprès de leur paroisse», explique-t-il.

Voulant parfaire ses connaissances, l'abbé Robert Campeau a suivi des cours de perfectionnement en Counseling à Omaha au Nebraska de 1990 à 1994. «J'ai toujours voulu développer mes connaissances dans ce domaine, mentionne-t-il. Je veux donner des outils aux gens pour qu'ils puissent s'épanouir dans leurs engagements chrétiens.»

Âgé de 57 ans, l'abbé Campeau doit également chanter trois messes les fins de semaine dans les villages de La Broquerie, Saint-Labre et Woodridge. «J'aime bien retourner en campagne, dit-il. Mes présences à La Broquerie me permettent de garder contact avec des paroissiens.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Raymond Hébert rédige un ouvrage sur la crise linguistique

Une page d'histoire

«Je me souviens comme si c'était hier de la grande manifestation qui a rassemblé 2 500 francophones à Sainte-Anne le 27 février 1983, indique Raymond Hébert. Mais il y a beaucoup de jeunes qui n'ont pas vécu la crise linguistique de 1983-1984 et trop de gens l'ont déjà oubliée.»



photo: Anie Cloutier

Raymond Hébert: Notre histoire, c'est aussi un peu mon histoire.

Ne pas connaître l'histoire c'est être condamné à la répéter, dit le dicton. Et c'est justement pour éviter que les Manitobains jettent sous le tapis du temps la crise du milieu des années 1980 que Raymond Hébert s'est attelé à la rédaction d'un livre sur cette période trouble de l'histoire des droits linguistiques des francophones au Manitoba.

En congé sabbatique depuis août 1996, le professeur de politique du Collège universitaire de Saint-Boniface s'est donné le difficile mandat de transformer sa thèse de doctorat en ouvrage pour large diffusion. «Ma thèse compte 600 pages et ne couvre que les quatre premiers mois de la crise, indique-t-il. J'ai condensé bien des chapitres, fais beaucoup de réécriture et rajouté bien des éléments. Je vais donner naissance à un gros bébé de 400 à 500 pages!»

L'accouchement, explique Raymond Hébert, aura été long et pénible. La thèse qui est à l'origine du projet a été amorcée en 1988 et complétée en 1991. Elle a nécessité la synthèse et l'analyse de 1 200 pages d'audiences publiques en plus des différents documents d'archives.

«J'ai demandé à mon directeur de thèse: "Qu'est-ce que je fais avec ça maintenant?" Et il m'a répondu: "Tu l'oublies!". Mais je ne voulais pas produire un seul document qui resterait caché quelque part sur une étagère d'université. Je voulais raconter l'histoire des droits linguistiques des Franco-Manitobains à un auditoire anglophone, les éduquer. La crise,,ça a été un événement traumatisant! Pendant près de deux semaines en février le gouvernement a cessé de fonctionner! J'espère que mon livre va devenir une référence pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du Manitoba. Une fois que ça sera fait, je pourrai enfin tourner la page.»

Son livre, croit Raymond Hébert, serait le premier à apporter une perspective politique sur la crise linguistique au Manitoba. «Les autres qui se sont essayés n'ont pas eu accès aux archives du procureur général du Manitoba de l'époque, Roland Penner, du premier ministre Pawley, de la Société franco-manitobaine et des ses avocats Raynald Guay et Rémi Smith. Moi, je connaissais ces gens et ils m'ont fait confiance. Je vais donc être en mesure de reconstruire l'histoire à partir de la perspective des différents acteurs.»

Sous le titre provisoire de *French Language Rights in Manitoba*, le livre de Raymond Hébert devrait être complété sous peu. Des approches ont déjà été faites auprès d'un éditeur universitaire d'envergure nationale.

«J'ai choisi de rédiger et de publier le livre en anglais pour des raisons pratiques en premier», explique Raymond Hébert. En effet, la traduction des archives aurait entraîné une somme de travail additionnelle. «Mais aussi parce qu'il n'existe aucun livre d'histoire du Manitoba qui montre la perspective francophone aux anglophones», ajoute l'auteur. Des octrois éventuels pourraient en assurer la traduction française.

Parmi les sujets abordés, on retrouve les années Lyon de 1977 à 1981, le gouvernement Pawley et la crise linguistique, les cas Forest et Bilodeau, les jugements de la cour suprême ainsi que la politique linguistique de Gary Filmon, qui découle des événements de 1983-1984. «Et bien sûr, on ne peut pas parler de droits linguistiques au Manitoba sans remonter à 1870-1876», ajoute le politicologue.

Comme l'explique Raymond Hébert, les Franco-Manitobains ont tiré des leçons de cette période trouble. «On a appris qu'on pouvait faire plus de progrès sans confronter le pouvoir. Qu'il valait mieux travailler en douceur, dans les coulisses. Que chaque fois qu'on confronte l'opinion publique, on réveille les sentiments anti-français, la bigoterie et l'autoritarisme manitobain. Chaque fois qu'on confronte le pouvoir, il se range du côté de la majorité. C'est ce qui est arrivé avec la question des plaques bilingues!»

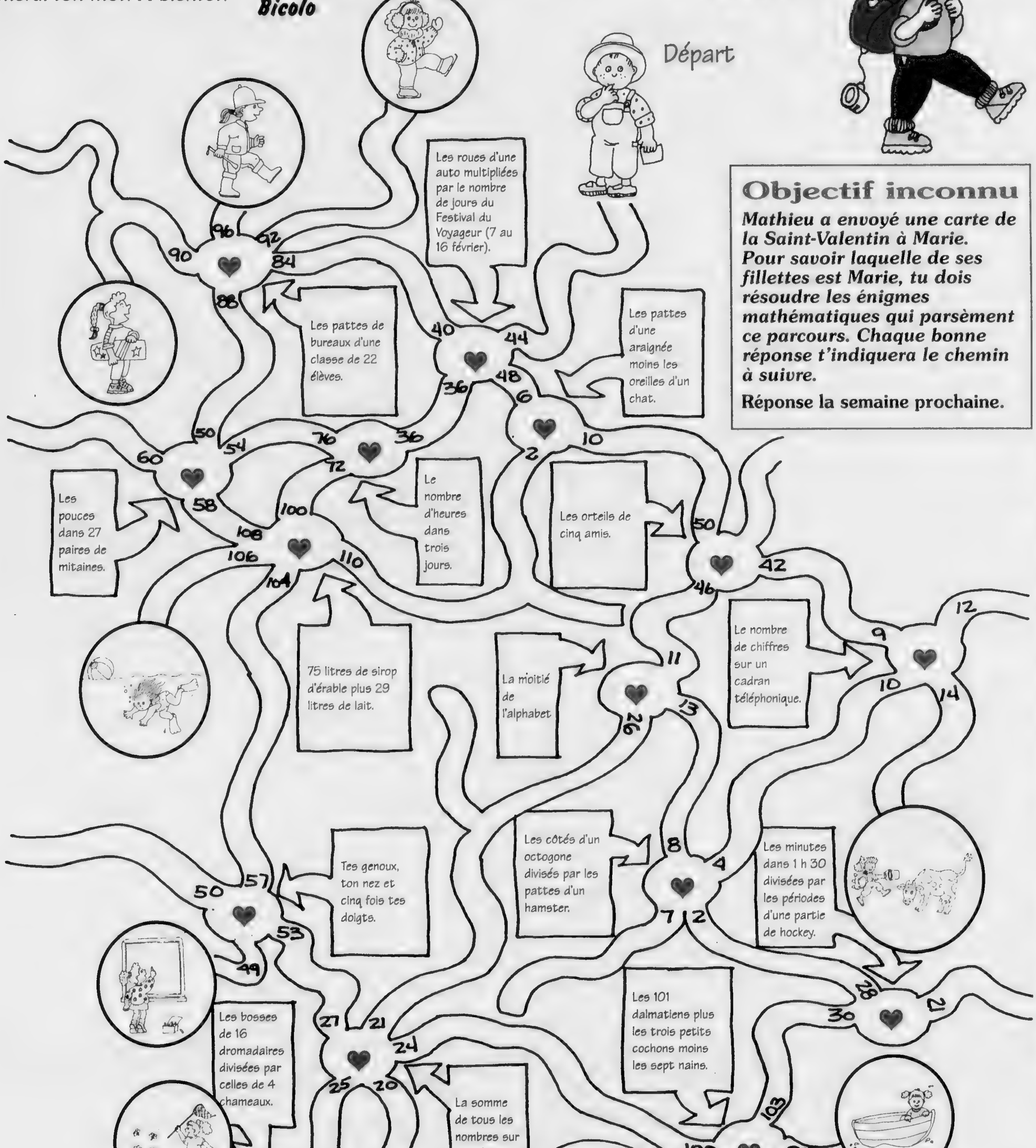
Anie CLOUTIER

Allô!

Je te propose cette semaine un jeu pour la Saint-Valentin. Participeras-tu au Festival du Voyageur? Si tu y vas avec ta classe ou ta famille ou si tu fais une activité spéciale tu peux m'envoyer une photo et/ou m'écrire, je publierai ton mot! À bientôt!

Bicolo

Le Club de Bicolo



Objectif inconnu

Mathieu a envoyé une carte de la Saint-Valentin à Marie. Pour savoir laquelle de ses fillettes est Marie, tu dois résoudre les énigmes mathématiques qui parsèment ce parcours. Chaque bonne réponse t'indiquera le chemin à suivre.

Réponse la semaine prochaine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 60

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■	■	
2								■				
3			■		■							■
4						■						
5								■				
6			■	■			■					■
7		■						■			■	
8			■							■		
9									■			
10						■						
11					■			■				
12				■								■

HORIZONTALEMENT

1- Briller.
2- Usurier. — Dieu des vents.
3- Pron. indéf. — Ni pour l'un ni pour l'autre.
4- Qui rend service. — Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.
5- Reparaître. — Élément gazeux qui se trouve en infime proportion dans l'air.
6- Docteur. — De la gamme. — Chose faite.
7- Poisson d'eau douce. — Lui.
8- Saint. — Fixé au sol par ses racines (pl.). — Coups de baguettes.
9- Peintre italien (1657-1747). — Qu'une femme apporte en mariage.
10- Qui a une saveur rude. — Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles.
11- Masse de neige durcie. — Champion. — Se dit de tout objet fixe et remarquable servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre.
12- Syllabe du nom de la mouche du sommeil. — Retrancher un ou plusieurs membres.

VERTICALEMENT

1- Extraordinaire, très surprenant.
2- Annoncer en tintant une cloche. — Division d'un ouvrage, qui forme le plus souvent un volume entier (pl.).
3- Inf. — Quatre. — Manifester son vote en restant assis ou en se levant.
4- Ch. -l de c. (Somme). — Crier en parlant des cerfs.
5- Consonnes. — Odeur, résultant d'un manque d'air.
6- Agent d'affaires. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. — Article.
7- Lumière faible. — Prén. masc.
8- Patrie d'Abraham. — Liquide incolore.
9- Faisais demeurer. — Où l'on danse.
10- Doigt du pied. — Figure au jeu de cartes.
11- Petit loir gris. — Fils de Tancrède de Hauteville.
12- Petit cube. — Dans. — Échouer.

RÉPONSES DU N° 59

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	U	L	N	E	R	A	B	L	E	■	O
2	■	■	A	■	V	■	R	E	A	L	E	S
3	F	O	R	T	E	M	E	N	T	■	S	E
4	O	R	M	E	■	O	S	I	O	N	S	■
5	R	A	E	D	E	R	■	R	U	E	E	S
6	T	I	■	E	N	T	E	■	R	■	X	I
7	U	S	■	U	L	E	M	A	■	A	■	C
8	N	O	R	M	A	L	E	M	E	N	T	■
9	E	N	■	■	C	■	R	I	R	E	■	L
10	■	■	P	R	E	S	S	E	R	■	S	I
11	P	L	E	U	R	■	O	S	E	R	A	S
12	M	I	T	E	■	U	N	■	R	A	M	E

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions:

1. Qu'entend-on par l'expression «les Quarantièmes Rugissantes»?
   a) La crise existentielle que traverse les hommes de 40 ans.
   b) Un club de femmes d'affaires très agressives fondé en 1940, d'où l'expression anglaise: «I am woman, hear me roar».
   c) La région du globe couverte par le 40e parallèle de latitude.
2. Qu'est-ce qu'un tourmentin?
   a) Petit diablotin cornu des légendes flamandes.
   b) Petite voile située à l'avant du navire qu'on utilise par gros temps.
   c) Bourreau, personne qui persécute quelqu'un.
3. Le foc c'est...
   a) Un mammifère amphibie qui vit en haute mer et dans les parages de Terre-Neuve.
   b) Une voile triangulaire que l'on place à l'avant d'un voilier.
   c) L'adaptation française d'un vilain mot anglais.
4. Que signifie l'expression naviguer au près?
   a) Rester près des côtes, ne pas s'éloigner vers le large.
   b) Diriger son embarcation vers la ligne de départ de la course.
   c) Naviguer face au vent.
5. Qu'est-ce qu'un nœud de chaise?
   a) Une variété de nœud utilisé dans la marine.
   b) Un amas désorganisé de chaises, tel qu'illustré dans la pièce *Lonely Planet* présentée dernièrement au Cercle Molière.
   c) Un ruban noué servant de parure porté par les hommes du XVIIe siècle s'apparentant au nœud papillon.
6. Prendre un ris c'est...?
   a) Une expression argotique qui signifie rire à gorge déployée.
   b) Une sorte de plat raffiné à base de veau ou d'agneau.
   c) Diminuer la surface de voile en tirant sur de petites garcettes.
7. Quelle est l'origine de l'expression Mayday?
   a) L'expression a été instituée en souvenir d'un terrible ouragan qui frappa la Caroline du Sud au mois de mai 1864 et coûta la vie à plus de 264 personnes.
   b) Déformation du mot français «m'aider».
   c) À l'origine «Meidei», mot chinois qui signifie détresse.
8. Le type d'ancre que l'on nomme communément C.Q.R. tient ses initiales de quels mots?
   a) Charlie Q. Rivers, du nom de son inventeur.
   b) Conveniently Quick Response.
   c) Les lettres sont en fait une déformation du mot anglais «secure».

Réponses:

1. C. On appelle ainsi cette région du globe, près de l'Antarctique, parce qu'elle est caractérisée par des vents de grandes forces et des vagues de plusieurs mètres. Sur le même principe, on parle des Cinquantièmes Hurlantes.
2. B. Sur les anciens voiliers, on l'appelait le perroquet de beaupré.
3. B. Ne pas confondre avec son homonyme phoque.
4. C. Lorsqu'on est poussé par le vent, on navigue grand largue.
5. A.
6. C. Plus le vent est fort et plus il faut réduire la toile.
7. B. C'est le signal international de détresse.
8. C.

Compilé par Anie CLOUTIER

Recette — Fajitas à la mode du sud-ouest

1 lb (500 g) de lanières de bœuf ou bifteck d'intérieur de ronde ou de pointe de surlonge coupé en lanières
1/2 tasse (125 mL) de sauce HP
2 c. à soupe (30 mL) de jus de citron ou de lime
1-2 c. à thé (5-10 mL) d'ail émincé (1-2 gousses) ou 1 c. à thé (5 mL) de poudre d'ail
1 gros piment vert coupé en lanières
1 gros oignon coupé en lanières
tortillas, réchauffées

- Mélanger la sauce HP, le jus de citron et l'ail.
- Ajouter le bœuf et mélanger pour bien enrober, réserver quelques minutes.
- Dans un poêlon huilé à feu moyen-vif, sauter le bœuf jusqu'à ce qu'il perde sa coloration rosée et que la sauce caramélise, réserver.
- Sauter les piments verts et oignons jusqu'à ce qu'ils soient al dente, ajouter le bœuf et servir dans les tortillas.
- Garnir de fromage râpé et de salsa au goût.

Conseil: Le bœuf continue à cuire pendant la période de repos. C'est pourquoi il faut le retirer pendant la cuisson des légumes, afin qu'il reste tendre.

Donne 4 portions.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.
823-

GARDERIE FAMILIALE au Parc Windsor a une ou deux ouvertures pour enfants âgés de 1 à 5 ans. Non-fumeuse. Repas fourni. Appelez Lise au 231–3624.
825-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.P.
840-

RECHERCHE

DAME OU DEMOISELLE responsable est recherchée pour aide et compagne permanente à domicile d'une dame âgée mais mobile. Répondre à Marie Jeanne, B.P. 298, Letellier (Manitoba) R0G 1C0.
817-

DAME SEULE aimerait louer à la plage Albert, chalet du côté nord du chemin Saffie. Téléphonez-moi avec votre offre au 231–2177.
822-

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE SUIS À LA RECHERCHE d'une dame pour louer une chambre à Southdale. 250 $ par mois. Veuillez appeler après 17 h au 254–5564.
844-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, cuisine, salon, salle de bain. Complètement rénové. Laveuse, sécheuse. 450 $/mois, eau inclus. Un stationnement avec prise et remise privée. Pas d'animaux et non-fumeur. Disponible le 1er mars. Rue Valade, face au parc. Composez le 235–0296 après 16 h 30.
813-

APPARTEMENT À LOUER: 2 chambres, près de l'Hôpital et du Collège Saint-Boniface. Inclus: chauffage, eau, stationnement avec prise, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mars 395 $ plus électricité.Composez le 231–4852. Pas d'animaux.
820-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. Disponible le 1er mars. 450 $ par mois, électricité, eau et chauffage inclus. Appelez Louis au 233–4484 (le jour).
824-

À LOUER: Boulevard Provencher, 1 chambre à coucher 409 $. 2 chambres à coucher 505 $ tout compris. Composez les 231– 3331.
833-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 15 février ou le 1er mars. Tour Eifel faisant face au Safeway. Prix 510,79 $ inclus électricité, eau, chauffage et stationnement. Composez le 237–3672.
835-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher. Grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand patio. Libre le 1er mars. 450 $ stationnement inclu. 237–6428 ou 228–3346.
836-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. Sécurité, air climatisé. Libre le 1er mars. 465 $. Tél.: 233–0961.
837-

À LOUER: Garçonnière, entrée privée, balcon avec porte patio. 340 $ tous inclus. Disponible le 1er mars. 237–8640.
841-

À SOUS-LOUER: Grand appartement à sous-louer, jusqu'au mois de juin. Portes françaises pour aller à la chambre à coucher. Beaucoup de fenêtres. 450 $/mois. Enfield Cres. Laissera le dépôt de garantie. 233–5357.
842-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de 2 chambres à coucher. Cuisine et salle de bain rénovées. 3/4 sous-sol. Garage et remise. Taxes basses. 257–6840 après 16 h ou laissez un message. 54, Bank entre Des Meurons et le chemin Ste-Anne. 49 900 $.
838-

À VENDRE: À Sainte-Anne. Maison de 3 chambres à coucher. Situé au village près des écoles. Garage double, remise et grand terrain. 84 500 $. 422–8455.
839-

À VENDRE: Sécheuse au gaz Inglis en bon état, 50 $. Tête de lit et pied de lit en pain avec supports métalliques, 150 $. Appelez Sylvie au 231–0565.
843-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES…

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES

Azzarel GRAPHICS INC.
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

PCS direct
SERVICES DE COMMUNICATION PERSONEL

Denis Jolicoeur; gérant
Christian Asselin

Pour tous vos besoins de communication
- Téléphones cellulaire
- Vidéo Satellites
- Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility — **Mobility Centre**
1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

SERVICES

APA Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Recyclez ce journal!

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac Interac

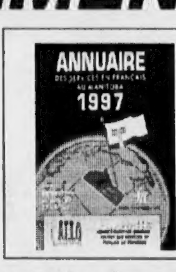
Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez
GRATUITEMENT

un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

et



L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____


Des taux garantis jusqu'à 10 ans
Beaucoup de latitude
Plus on les garde longtemps, plus elles rapportent
Aucuns frais
1 800 575-5151
http://www.cis-pec.gc.ca
OBLIGATIONS REER DU CANADA
Jean a besoin d'être rassuré
Vas-y Jean, laisse-toi aller !
Canada

Voilà pourquoi avoir une maison en banlieue, une hypothèque, une fourgonnette et des Obligations REER du Canada est si rassurant pour Jean Côté.

OBLIGATIONS REER
DU CANADA

Qu'est-ce qui peut bien pousser un individu de 46 ans qui recherche la sécurité à se jeter du haut d'une falaise en planche à neige ? L'envie de s'amuser, répond Jean Côté ! Car sa devise, c'est vivre aujourd'hui tout en épargnant en vue de demain ! Voilà pourquoi nous présentons aux gens comme Jean, les Obligations REER du Canada.



Des taux garantis jusqu'à 10 ans...

Jean aura donc toutes les raisons de faire des Obligations REER du Canada une composante majeure de sa planification financière.

Comme les taux sont garantis pour une période allant jusqu'à 10 ans, Jean sait aussi que plus il les garde longtemps, plus elles lui rapportent.

... et beaucoup de latitude !

Un placement doit permettre une certaine flexibilité. Si Jean change ses plans, il peut, une fois l'an, encaisser ses Obligations REER du Canada ou les transférer dans un autre compte. Que Jean fasse de la planche à neige ou qu'il choisisse ce qu'il doit inclure dans son REER, c'est lui qui décide.

Nous avons-vous dit qu'elles sont entièrement garanties ?

Dans la vie, Jean le sait, peu de choses sont vraiment garanties, surtout pour une période de dix ans. Les Obligations REER du Canada, elles, le sont.

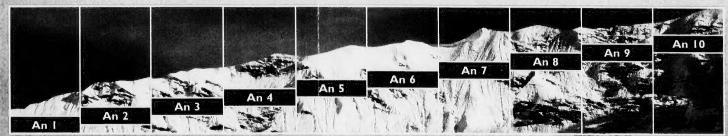
Les taux d'intérêt ne baisseront jamais sous les taux affichés, il n'y a pas de limite au montant garanti et c'est le gouvernement du Canada qui les garantit à leur pleine valeur.

Des frais ? Jamais !

Vous ne payerez aucuns frais, ni à l'achat, ni au moment de les encaisser. Chaque sou ne rapporte donc qu'à vous, ce qui, comme pour Jean, ajoute au sentiment de liberté.

Voici où les trouver

Pour trouver les Obligations REER du Canada, pas besoin de faire des acrobaties. Vous trouverez ce nouveau placement REER unique et original à votre banque ou autre institution financière et pourrez en acheter pour aussi peu que 500 dollars. Demandez-les; elles sont en vente dès maintenant jusqu'au 1er mars 1997. Surveillez bien les journaux pour connaître les taux d'intérêt offerts. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, visitez notre site web au http://www.cis-pec.gc.ca ou appelez au 1 800 575-5151.



Canada